



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
science et la culture



Bassin minier
du Nord-Pas de Calais
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012



Journée technique du 2 octobre 2014

> LES ACTES

Comment travailler en transversalité ?

QUE VISITER ?

Avec quels documents ?

2 ANS APRÈS, OÙ EN EST-ON ?

Quelles opportunités
pour les habitants du Bassin minier

?

Comment mobiliser les jeunes ?

Quelle synergie créer
entre les grands sites de la mémoire

?

Comment concilier
fréquentation accrue
et intégrité des sites ?

Comment entretenir
la fierté ressentie lors de l'inscription ?

POURQUOI

les habitants ne posent jamais de questions ?

COMBIEN ÇA COÛTE ?

SOMMAIRE

1. TRANSMETTRE : QUOI? POUR QUOI? POUR QUI?	4
2. RESTITUTION DES PREMIÈRES ENQUÊTES.....	16
3. TABLE RONDE.....	25
4. RESTITUTION DES ATELIERS	32
4.1. Valeur Universelle et Exceptionnelle par Natacha LACROIX.....	32
4.2. Outils de médiation par Catherine BERTRAM	33
4.3. Formes de sensibilisation et médiation par Yann CUSSEY	35



ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Jacques-Yves HENNEBEL

Bonjour à tous, je vous propose pour démarrer cette journée un petit exercice de présentation.

Si j'essaie de synthétiser pour définir les catégories de participants à cette journée sachant que géographiquement vous venez du Pas-de-Calais, du Nord, de la Bretagne et du Val de Loire :

- › Les collectivités territoriales : Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais et Conseil Régional
- › Les communes notamment des élus adjoints à la culture
- › Les structures de tourisme
- › Les structures culturelles, privées ou publiques
- › L'Education Nationale
- › Les représentants de la Ligue 62 de l'enseignement de L'éducation populaire
- › Les centres sociaux
- › L'État, avec la DRAC
- › Les associations
- › Le bureau d'études ORGECO

1. TRANSMETTRE : QUOI ? POUR QUOI ? POUR QUI ?

On vous propose pour commencer un petit exercice : Vous allez inscrire sur des post-it les questions que vous vous posez sur cette inscription, ou celles qui vous sont remontées et ensuite nous identifierons les grandes familles de questions pour essayer d'y répondre.



Synthèse des questions posées sur le thème des habitants :

- » Comment sensibiliser le public habitant ?
- » Qu'allez-vous m'apprendre que je ne connaisse déjà ?
- » Comment les habitants peuvent-ils nous aider dans le cadre de cette démarche de médiation ?
- » Les habitants s'intéressent-ils à cette inscription ? Se sentent-ils concernés ?
- » Quel niveau de sensibilisation ont les habitants à l'heure actuelle ?
- » Appropriation de la population locale.

Catherine O'MIEL

C'est la question-clé de cette journée qui je l'espère est le début d'un travail collectif. On a déjà eu l'occasion de travailler avec les uns avec les autres mais c'est la première fois qu'on est tous ensemble.

On se rend compte que les habitants dans leur globalité ont entendu parler de l'UNESCO à un moment ou à un autre, notamment parce que la presse a énormément relayé la candidature et l'inscription. Il y a un bruit de fond sur l'UNESCO, mais pour autant je pense que 80% des habitants du bassin minier ne voient pas bien quelle réalité il y a derrière, il y a donc un véritable enjeu à partager cette inscription au Patrimoine mondial avec les habitants.

C'est un enjeu qui nous appartient à tous. Nous, Mission Bassin minier, co-gestionnaire avec l'État du label, on est à votre écoute, on a de la matière que l'on peut partager avec vous, mais la façon de la partager avec les habitants, les médias qu'il faut utiliser, comment il faut travailler, c'est vous qui, dans votre diversité, en êtes les acteurs.

C'est un peu l'enjeu de cette journée. On a besoin de mieux comprendre sur quoi vous butez quand vous essayez de vous atteler au chantier, et si vous ne le faites pas, pourquoi vous ne le faites pas. Est-ce que c'est parce que c'est compliqué,

est-ce que c'est parce que ça n'intéresse pas les gens ? Nous, on n'est pas en contact directement avec les habitants, donc on a besoin de vous pour mieux comprendre les attentes, mieux comprendre comment on peut outiller vos pratiques, comment on peut vous accompagner.

Jacques-Yves HENNEBEL

Pour affiner la question de l'appropriation, vous nous renvoyez aussi des questions plus concrètes qui vous sont peut-être renvoyées par les habitants eux-mêmes autour de : « A quoi sert l'inscription ? Quelles opportunités, quelles perspectives ? Qu'est-ce que ça rapporte ? ».

Catherine O'MIEL

Il y a plusieurs niveaux. Je dirais que concrètement le lendemain de l'inscription a apporté beaucoup de fierté à ce territoire et aux habitants. Les témoignages reçus ou relayés témoignent d'un sentiment de fierté, de reconnaissance, donc ça c'est la première pierre.

Après, effectivement, je pense qu'il faut que l'on partage aussi que cette inscription au Patrimoine mondial, ça sera ce qu'on en fera. C'est effectivement un point d'appui, en plus l'arrivée du Louvre-Lens la même année, qui nous ouvre des opportunités, notamment en termes de tourisme, les acteurs du tourisme présents dans la salle se sont attelés à ce chantier depuis quelques années déjà.

En termes de développement économique, au-delà du tourisme, je pense, et c'était un peu ce que disait le Président de la Chambre Régionale de Commerce, Philippe VASSEUR, que lorsqu'on va à l'international pour essayer de démarcher des entreprises par exemple, c'est peut-être mieux de dire que l'on est un territoire inscrit au Patrimoine mondial et que l'on est un territoire dans lequel s'est installé le plus grand musée du monde. C'est peut-être plus facile. Ça donne des atouts que n'ont pas forcément les autres. Tous les territoires ont des universités, des autoroutes, des zones d'activité, donc à un moment, qu'est-ce qui nous distingue des autres ? Je pense que cette inscription est un élément non seulement d'identité, mais également un signe distinctif, et puis, pour se mettre en position d'entreprendre, c'est mieux d'être fier de son territoire et de l'endroit où on habite.

J'ai envie de partager cette question avec vous parce que pour beaucoup d'entre vous, vous travaillez avec nous déjà depuis un moment, donc si quelqu'un veut tenter comme moi de répondre à cette question, je partage volontiers les éléments de réponses.

Jacques-Yves HENNEBEL

Par rapport aux habitants, qu'est-ce qu'ils peuvent dire que ce label leur apporte ? Qu'est-ce que ça change dans leur vie ? Là j'ai une vingtaine de post-it dans ce sens.

Catherine O'MIEL

Déjà il y a une réalité qui est, je pense, que pour les habitants du bassin minier, pour l'instant rien n'a changé dans le paysage. Au lendemain de l'inscription, leur paysage n'a pas bougé. Il y a quelque chose qui est en train de se mettre en place et qui va peut-être servir de point d'appui, c'est la question de la signalétique. Le fait de voir des panneaux fleurir sur le territoire disant que ce territoire est inscrit au Patrimoine mondial, ça sera aussi un point d'appui et un point de questionnement, mais pour l'instant, pour les habitants, c'est très virtuel finalement. Ça n'a rien n'a changé dans le quotidien.

Je pense donc qu'il y a un travail à faire là-dessus, montrer que les choses bougent, que le Bassin minier est en mouvement, qu'il y a de la requalification, de l'activité, du tourisme qui se développe, donc c'est effectivement comment on partage le lien entre cette l'inscription et le développement du territoire. On peut difficilement ne pas le relier à l'arrivée du Louvre, dès qu'on parle de développement, notamment économique, les deux sont intimement liés, mais moi ça fait 7-8 ans que je travaille sur ce territoire et j'ai vraiment l'impression que ça a déclenché des dynamiques d'acteurs, y compris d'acteurs économiques, qui ne se seraient peut-être pas mis en route s'il n'y avait pas eu des dynamiques culturelles de ce type-là.

Francis WAUTIEZ, Mission Val de Loire - poste?

Je me permets d'apporter deux témoignages, ayant moi-même un regard neuf sur le Val de Loire puisque je ne suis pas originaire du Val de Loire mais de Basse Normandie. Je prendrai l'exemple de la ville du Havre.

Pour moi qui connaissais bien la ville du Havre avant même qu'elle ne soit inscrite au Patrimoine mondial, les habitants avaient une image de leur ville assez désastreuse, et la première chose qui change après l'inscription c'est le regard que l'on porte sur le paysage ou sur la ville que l'on côtoie tous les jours. Ça c'est extrêmement important.

Concernant le Val de Loire, c'est exactement la même chose. Pourtant l'objet culturel n'est pas le même, les châteaux, tout le monde les connaît, tout le monde vient les voir, mais malgré tout on banalise les choses quand on habite un paysage, quand on habite un patrimoine particulier, et le fait que cette reconnaissance soit arrivée dans le Val de Loire a changé le regard des habitants sur leur propre patrimoine. Pas sur les châteaux parce que c'est le joyau, mais sur l'écrin dans lequel ces châteaux se trouvent. Cet écrin a tendance à être banalisé, voire même abîmé, et je pense que la première chose que l'inscription change c'est le regard que l'on porte sur son propre paysage du quotidien. C'est extrêmement important parce que, comme le disait Catherine, ça permet d'envisager les choses différemment, et peut-être à des nouvelles dynamiques de voir le jour.

Jacques-Yves HENNEBEL



Vous nous faites remonter aussi bon nombre de questions sur le comment :

- › Comment communiquer sur cette évolution ?
- › Pourquoi les habitants ne posent-ils jamais de questions sur la labellisation ?
- › Comment le Bassin minier est-il perçu ?
- › Comment les habitants sont associés à la démarche ?

- › Comment faire en sorte que chacun soit sensible à la médiation ?

Il y a également de nombreux points sur les jeunes :

- › Comment sensibiliser les jeunes et élèves du bassin minier à leur patrimoine, notamment à partir des archives ?
- › Pourquoi conserver ? Que conserve-t-on ?
- › Comment mobiliser les jeunes ? Comment transmettre au jeune public ? Comment faire connaître au jeune public la richesse du bassin minier ?
- › A quoi sert ce label pour les jeunes ?
- › Suite à l'initiative de la visite du Louvre-Lens pour les élèves, découverte du patrimoine minier
- › Comment inscrire la sensibilisation au patrimoine minier dans la formation des enseignants ?
- › Quelle formation pour des partenaires type Education Nationale ?
- › Besoin pour les enseignants d'avoir des supports à disposition en amont en aval (mallettes, expositions, bonbons, sacs...)

Et aussi, en élargissant :

- › Quel rôle peuvent jouer les associations ?

Catherine O'MIEL

Le jeune public est un public entre guillemets « prioritaire ». Quand on est inscrit au Patrimoine mondial, l'enjeu c'est bien la transmission aux générations futures. On a un véritable enjeu de sensibiliser les jeunes de ce territoire à ce patrimoine, à ce pourquoi il est inscrit au Patrimoine mondial, parce que ce sont eux qui vont en être les dépositaires dans quelques années. C'est donc une cible importante.

C'est vrai que nous avons à développer un partenariat avec l'Education Nationale. Ça démarre tout juste, nous avons fait quelques expériences quand on était en candidature et on s'est rendu compte, Florence pourrait en témoigner, que c'était un sujet qui passionnait les gamins, quand on utilise le bon média, donc je pense qu'il faut que l'on réfléchisse ensemble sur justement quels médias on utilise. On peut passer par l'ensemble des disciplines, c'est transdisciplinaire, ce n'est pas qu'une question d'histoire, et puis les jeunes vont à l'école mais il y a aussi plein d'autres endroits où on peut travailler cette question-là avec eux. C'est un peu l'enjeu dont on essaye de débattre avec la Ligue de l'Enseignement et c'est vrai que le tissu des enseignants et le tissu associatif sont des relais extrêmement importants pour nous.

Vous avez beaucoup posé la question des outils, on va la travailler en atelier cet après-midi, et effectivement pour nous c'est la question centrale. Ce n'est pas notre métier mais on a de la matière à mettre à disposition donc on a besoin de vos savoir-faire, celui des enseignants, celui des médiateurs dans leur diversité, pour justement construire ensemble ces outils dont on a besoin. Je pense que c'est l'un des enjeux de la journée, et des journées, parce que je pense qu'on est parti pour un chantier qui va nous prendre quelques années.

Je voudrais juste donner la parole à Valérie, du Rectorat, parce que ça fait 2-3 ans qu'on travaille ensemble sur un système de formation des enseignants.

Valérie Delay, ???

Effectivement il y a un stage qui avait été inscrit il y a deux ans dans ce qui s'appelle Le Plan d'Actions de Formation pour

les enseignants et autres personnels des établissements volontaires, essentiellement du second degré pour des questions pratiques. Le 1er stage, je l'avais saisi avec l'accroche Louvre-Lens parce que c'était peut-être plus séduisant au départ, évidemment en bonne intelligence avec Le Louvre-Lens, ce stage avait eu du succès puisque les deux années où il a été ouvert il y a eu nécessité de faire deux groupes, et cette année l'enjeu était de poursuivre sur la dynamique et de l'inscrire « Bassin minier Patrimoine mondial »

La grande question que je me posais était de savoir s'il y aurait du public et depuis deux jours je sais que oui, il y a du public, puisque de nouveau ce stage se fera en deux groupes. Je ne sais pas d'où viennent les personnes qui se sont inscrites, c'est tout récent, mais je peux confirmer qu'il y a effectivement un intérêt énorme, et pas seulement d'enseignants du territoire couvert par l'inscription.

Jacques-Yves HENNEBEL

Ensuite tout un volet concerne les communes et les élus de proximité :

- › Les élus du Bassin minier ont-ils pris conscience de l'utilité de la valorisation du patrimoine ? (sentiment positif d'appartenance pour leurs administrés)
- › Comment réduire les inégalités d'intérêt touristique ? (exemple : le Centre Historique Minier de Lewarde et pas d'intérêt pour les communes alentours)
- › Comment mettre en réseau et la valoriser les petits musées de la mine ?
- › Comment garder la mémoire collective des lieux ?
- › Les bénévoles, et après ? question de la transmission
- › Quelle place pour les communes étant dans le périmètre ? (association des communes minières sans biens inscrits)
- › Comment travailler en transversalité ?

Catherine O'MIEL

Il y a des communes qui souhaitent prendre la parole sur ce sujet ? Comment vous appréhendez les choses ? Est-ce qu'il y a déjà eu des expériences menées chez vous ? Est-ce que c'est un sujet pour vous ou est-ce que ça n'en est pas un ?

Sur cette question, il n'y a que ceux qui travaillent à proximité des élus du territoire qui peuvent répondre, donc si vous avez des témoignages on est plutôt preneur.

Geoffrey DUPONT, collaborateur du Maire d'Annequin

Puisqu'il était question dernièrement de la révision du plan local d'urbanisme, on se posait la question, concernant la cité 9 d'Annequin qui fait partie du classement, de savoir ce que l'on pouvait se permettre de faire dans cette cité. Comment ça peut rester un lieu de vie tout en préservant l'identité. Nous avons fait avec notre propre réflexion, mais est-ce qu'il y a un cahier des charges ou quelque chose qui pourrait nous aider à conserver ce patrimoine et à éviter que les habitants fassent n'importe quoi ?

Il y a des questions qui se posent au niveau de la préservation, de la conservation, mais également dans l'implication des habitants. Nous sommes une petite commune et à part les journées du patrimoine où on peut organiser des petites visites, faire un fascicule d'explications etc., à qui faire appel pour intégrer peut-être un circuit afin d'être identifié, à la fois par les visiteurs et par les habitants, comme un lieu préservé ?

Jacques-Yves HENNEBEL

J'ai retrouvé un post-it :

› Quelle synergie créer entre les grands sites de la mémoire ?

Catherine BERTRAM

Plusieurs sujets majeurs ont été évoqués, donc quelques éléments complémentaires.

En effet on peut vous apporter un peu d'assistance technique puisque nous avons produit un guide Mission Bassin Minier sur la prise en compte du périmètre Patrimoine mondial lors de la révision des PLU. C'est un groupe de travail collectif que nous avons mené avec les schémas de cohérence territoriaux, le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut etc., puisque les communes révisent leurs plans locaux d'urbanisme, et on accompagne un certain nombre de communes pour voir comment vous pouvez protéger, utiliser les outils de l'urbanisme dans le cadre du PLU. Pour cela vous pouvez prendre contact avec nous sans souci.

Je fais une petite boucle parce que ça me permet de le dire, dans le territoire on parle des quatre grands sites de la mémoire, les sites de production, que vous connaissez (le 11/19, 9/9bis, Lewarde et Wallers), mais il y en a un 5ème qui relève des cités qui est quand même la Cité des Electriciens. C'est le 5ème site de la mémoire, il représente ce patrimoine des cités minières dans cette grande famille, et c'est très important de l'avoir mis, puisqu'il y a quand même 124 cités dans le périmètre du Patrimoine mondial.

Sur le volet animations et sur l'aspect touristique, Catherine peut donner quelques clés. Il y a « Le Bassin minier fête le Patrimoine mondial » qui est un événement, et puis aussi...



Catherine O'MIEL

Je pense qu'il ne faut pas scinder les deux. Vous avez posé les questions ensemble parce qu'effectivement elles vont ensemble. C'est effectivement comment on travaille cette question de la protection, mais aussi comment on travaille avec les habitants. C'est l'occasion souvent de partager sur le sujet.

Il y a quelques expériences qui ont été menées, on en parle peut-être cet après-midi en ateliers, mais notamment on s'est rendu, à l'occasion de « Bassin minier fête le Patrimoine mondial », où on essaye de concentrer sur 15 jours un certain nombre de signaux forts sur ce patrimoine, qu'en travaillant avec les bailleurs sur une cité (pour la citer c'est celle qui est en contre-bas du 11/19), les habitants, pour beaucoup, n'étaient même jamais allés sur le site du 11/19. Pourtant les

terrils du 11/19 sont quand même un signal fort dans le paysage, et pour autant ce n'est pas signifiant.

On a donc un travail collectif à faire autour de ça et je pense que lorsqu'on travaille cette question de la protection, c'est aussi le moment de réfléchir ensemble sur la valorisation et la médiation vis-à-vis des habitants. Ce sont des choses que l'on a à partager ensemble.

C'est aussi la question des mises en réseau, c'est peut-être aussi un des enjeux de cette journée, c'est-à-dire réfléchir à comment on valorise cette mise en réseau, comment on partage mieux et quels sont les outils de partage. C'est peut-être un rôle que la Mission peut jouer, je vous livre ça, mais c'est peut-être à nous de mettre en place les outils pour que vous puissiez mieux partager vos expériences.

Je vais donner la parole à Virginie DEBRABANT puisqu'il y avait des questions autour du Centre Historique Minier et de son implication, et la question des petits musées qui est effectivement une vraie question sur laquelle il faut travailler.

Virginie DEBRABANT, ??? CHM?

On ne va pas dire « les petits musées » mais plutôt « les musées locaux de proximité ». Il y a un vrai problème là-dessus, on le sait, on a essayé il y a quelques années de créer un réseau avec l'ensemble des musées de la mine de la région, beaucoup sont gérés par des anciens, des bénévoles qui commencent à vieillir et qui pourtant ont des ressources extrêmement importantes, et la question de la médiation, notamment auprès des jeunes publics, est un sujet auquel nous réfléchissons énormément parce que ces musées sur place sont vraiment la première approche de la mine.

La première approche de la mine c'est à l'école maternelle, à l'école primaire, on travaille sur l'environnement immédiat, le quartier, le quartier élargi etc., donc il faut mettre en résonance et en lien l'ensemble des structures existantes et fédérer pour qu'enfin on puisse aller de son quartier jusqu'à nous, bien évidemment. Nous, nous rassemblons l'ensemble de l'histoire et du patrimoine du Nord-Pas de Calais, donc à un autre échelon de médiation, mais nous devons travailler ensemble et faire en sorte que toutes ces collections qui ont été mises bout à bout depuis des années soient préservées.

Nicolas HUGUENIN, Directeur de l'association Hors Cadre

J'ai deux témoignages qui peuvent être intéressants par rapport à votre question de la médiation.

L'un concerne un dispositif qui s'appelle Passeurs d'Images, que nous organisons chaque année dans le cadre des missions État / Régions / Départements, et qui avait fait l'objet il y a 2-3 ans, avec la ville de Montigny en Gohelle, d'un questionnaire de jeunes interrogeant les anciens, notamment dans un musée de poche, sur la question de la 1ère guerre mondiale et de la mine à l'époque. Ça a fait l'objet d'un film, ce n'est pas tout à fait central par rapport à votre thématique, mais ça peut s'y raccorder beaucoup.

Le second c'est une expérience que l'on a faite avec le Parc Scarpe-Escaut, avec Agnès Lavergne qui est là, Audrey Legendre, et Le Boulon. On avait filmé une ballade mémoire des habitants de Vieux-Condé sur le sentier minier, « Mine d'Art en Sentier », c'est une action que vous avez accompagnée je suppose, et en fait c'est un recueil de témoignages in situ d'habitants au cours d'une pérégrination assez douce. Ça a fait l'objet d'un film qui s'appelle « Arpenteurs de proximité

» et ça peut être une action assez féconde sur cette question de la transmission pendant et après.

Jacques-Yves HENNEBEL

On peut le trouver où, ce film ?

Nicolas HUGUENIN

Sur Internet, sur une plate-forme, notre agora, ou sinon venez me solliciter. C'est encore ce qu'il y a de plus facile.

Catherine O'MIEL

C'est une question centrale, celle de la production et du support qui sert aussi de relais après dans les familles, chez les habitants. C'est aussi une question j'imagine que l'on se posera dans l'atelier sur les outils cet après-midi.

Jacques-Yves HENNEBEL

Je vous propose de prendre encore une ou deux grandes thématiques et ensuite je passerai la parole à Marie parce qu'il y a toute une grappe de post-it, de questionnements, qui concernent les fondamentaux, le socle de l'inscription.

Il y a des questions qui concernent l'international :

- › Dans quelle mesure l'inscription peut-elle contribuer au changement d'image du territoire, à la fois pour les habitants et pour l'extérieur ?
- › Quelle visibilité du classement ?
- › Quelle communication en dehors de notre territoire, au niveau national et international ?
- › Des actions particulières sont-elles menées dans les communes du Bassin minier ayant un jumelage avec l'étranger en direction de l'accueil des groupes étrangers pour les sensibiliser ?

Catherine O'MIEL

J'ai déjà entendu parler effectivement d'actions, mais on peut peut-être donner la parole à l'Association Maison de la Polonia.

Sylviane KOWALCZYK, Directrice de la Maison de la Polonia

Nous travaillons sur tout ce qui est coopération bilatérale ouverte franco-polonaise et fatalement, dès qu'il y a une délégation qui arrive sur cette région Nord-Pas de Calais, nous sommes sensibilisés à la mission et on essaye toujours d'emmener nos délégations sur la valorisation de ce patrimoine. Ils en sont d'ailleurs extrêmement surpris, ils sont dans cette valorisation du patrimoine en Pologne donc ils prennent beaucoup exemple sur nous, et c'est vrai qu'il faut continuer ce travail.



C'est quelque chose qui est essentiel mais qui n'est pas visible. Je le répète toujours, les gens de cette région ont besoin d'éléments concrets et la réflexion que vous menez et que nous menons tous ensemble sur ce sujet n'est pas concrète pour le citoyen. Ça, c'est extrêmement compliqué, et on a aussi a fortiori des difficultés d'explication par rapport à ces délégations qui arrivent. Nous sommes convaincus donc c'est un peu plus simple, mais il y a beaucoup d'efforts à faire de ce côté-là.

Le côté jumelage et le côté international lié au Bassin minier, c'est de notre responsabilité de pouvoir amener ces délégations à comprendre la mutation industrielle de cette région, les communes minières du monde entier sont sensibilisées à cela, et nous devons être un peu valeur d'exemple sur ce sujet. Nous, en ce qui concerne la polonité, nous sommes très militants.

Jacques-Yves HENNEBEL

Ensuite on a plusieurs post-ils sur :

- › Économiquement, quelles retombées ?
- › Qu'est-ce que ça apporte ? Qu'est-ce que ça rapporte ?
- › Combien ça coûte aux collectivités territoriales ?

Catherine O'MIEL

Ça, on en a dit un mot au début. Ça coûte l'argent qu'on y met. La Mission Bassin Minier, qui est gestionnaire du label, a un budget, mais un budget uniquement sur l'animation. Nous sommes une vingtaine de personnes, toutes ne travaillent pas directement dans les suites de l'inscription au Patrimoine mondial, C'est-à-dire que oui, il y a des actions qui coûtent, et en général elles sont portées par les collectivités locales. Je vais prendre l'exemple de la signalétique, on mène une étude sur le type de panneaux que l'on peut mettre, où on peut les mettre etc., ce sont les collectivités qui vont payer les panneaux. Ce n'est pas directement la Mission Bassin Minier. C'est difficile de dire combien ça coûte dans la mesure où, dans votre diversité, vous menez aussi des actions relais. Dire combien ça coûte collectivement, c'est assez compliqué.

Il y avait aussi des questions sur « que s'est-il passé depuis 2 ans ? », « quelle gouvernance ? », etc., ce sont des questions qui effectivement se posent, mais ce n'est pas le lieu aujourd'hui. Ce sont des questions que l'on partagera probablement au 1er trimestre 2015 puisqu'on a en projet d'organiser une journée de colloque. Certains d'entre vous ont connu les rencontres de BMU à l'époque de la candidature et on voudrait relancer un rendez-vous tous les deux ans, que l'on appellera « Les rencontres du Patrimoine mondial », on y réfléchit en ce moment, pour pouvoir partager sur l'ensemble des thématiques.

Il y a aussi des questions sur la protection, sur la gestion de ce patrimoine, donc là c'est pareil, on va mettre en place des cycles de journées thématiques pour travailler ces questions-là, et les rendez-vous seront l'occasion de croiser puisque, on l'a bien vu, les enjeux se croisent et il faut mener tous les chantiers de front.



Jacques-Yves HENNEBEL

Je vous propose de revenir assez rapidement sur les grands fondamentaux de l'inscription.

Marie PATOU,

Chargée de mission

Patrimoine – Education, Mission Bassin minier

Je suis désolée pour ce format d'intervention un peu plus magistral mais il nous semblait important de revenir sur les fondamentaux de l'inscription, ses raisons, afin de mieux les partager tout en évoquant aussi un certain nombre de difficultés : je vais donc davantage parler les valeurs de l'inscription que du patrimoine en lui-même. Vous avez des documents que l'on vous a distribués ce matin qui expliquent le patrimoine technique, social, les paysages... Vous verrez également, pendant les visites, notre exposition « Bassin minier Patrimoine mondial » qui explique ces patrimoines.

On part aux sources, c'est important, on va repartir de l'UNESCO.

L'UNESCO

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

- ➔ Organisme spécialisé de l'ONU, né en 1945
- ➔ Une éthique et une philosophie
« Construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes »
- ➔ Solidarité morale et intellectuelle de l'Humanité → liens et dialogues entre les nations et les sociétés
- ➔ EDUCATION, SCIENCE et CULTURE



L'UNESCO est un organisme spécialisé de l'ONU, donc des Nations Unies, qui est né dans la foulée de l'ONU en 1945 et qui a une éthique, une philosophie et des valeurs particulières. On est en 1945, juste après la Seconde Guerre mondiale. Il y a eu deux conflits mondiaux majeurs dans la 1ère partie du 20ème siècle et on estime que les accords politiques ou économiques ne suffisent pas à empêcher la guerre. L'UNESCO défend l'idée que la culture de la paix se construit aussi dans la tête des hommes, qu'il y a une solidarité morale et intellectuelle entre les nations et entre les sociétés justement pour construire cette culture de la paix. On est donc vraiment sur une ouverture sur le monde. C'est apprendre à connaître l'autre, dans le monde, pour éviter d'arriver à ce type de conflit. Il s'agit d'une éthique et d'une philosophie vraiment particulière.

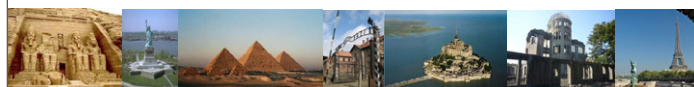
L'UNESCO a trois thèmes principaux pour accomplir cet objectif de culture de la paix :

- › l'Education : l'accès au savoir pour tous, l'alphabétisation notamment,
- › la Science : la coopération scientifique, le développement durable, la protection des océans,
- › la Culture, et dans ce champ, parmi d'autres programmes, il y a la Convention du patrimoine mondial. C'est une convention culturelle qui est née en 1972, les premiers sites sont inscrits en 1978.

Ce fameux dialogue interculturel pour construire la culture de la paix peut se faire à partir du patrimoine (monumental, bâti, paysager, naturel et culturel). Le patrimoine est un outil de ce dialogue interculturel à l'échelle mondiale.

LA CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL

- ➔ Convention culturelle née en 1972
- ➔ Dialogue interculturel à travers le patrimoine
- ➔ Invention de la notion de Patrimoine mondial (naturel et culturel)
- ➔ Application universelle → Les sites du patrimoine mondial appartiennent à **tous les peuples du monde**, sans tenir compte du territoire sur lequel ils sont situés.
- ➔ Patrimoine du Monde
- ➔ « Une liste sélective des biens les plus exceptionnels du point de vue international » Convention du patrimoine mondial



C'est le premier texte international qui pose la question du Patrimoine mondial. C'est la véritable invention du Patrimoine du Monde et son application est universelle.

Je vais revenir sur les notions d'universalité et d'exceptionnalité qui ne sont pas simples mais l'idée est que les sites qui sont inscrits sur la Liste appartiennent à tout le monde. En dehors des frontières, en dehors des identités nationales, ce patrimoine appartient à tout le monde. Depuis la France, depuis l'Inde, depuis la Chine, depuis les Etats-Unis, depuis l'ensemble des pays, il y a un patrimoine, un bien commun.

Cette notion de Patrimoine du Monde implique aussi un exercice qui n'a pas été simple lorsque l'on a construit le dossier de candidature car il fallait s'affranchir d'aspects trop locaux, d'importance trop régionale ou trop nationale. Il fallait vraiment voir ce que le Bassin minier Nord-Pas de Calais allait apporter à cette Liste et à cette idée de Patrimoine du Monde.

LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE (V.U.E.)

« La valeur universelle exceptionnelle signifie une importance culturelle et/ou naturelle tellement exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité. »

Convention du patrimoine mondial

- ➔ **Universalité** : qui concerne tous les hommes, bien commun
- ➔ **Exceptionnalité** : qui se distingue, particulièrement remarquable
- ➔ 1007 sites sur la Liste en 2014
- ➔ 39 sites français



Chaque site Patrimoine mondial « apporte sa pierre à l'édifice » → la Liste → Diversité culturelle et naturelle du patrimoine de l'Humanité



Pour définir ce Patrimoine du Monde, le Comité du patrimoine mondial établit une liste sélective de biens : tout le patrimoine ne peut y prétendre et pour évaluer quel site peut figurer sur la Liste, il faut avoir une valeur universelle et exceptionnelle (VUE).

Voici la définition des Orientations de la Convention du patrimoine mondial : c'est une valeur tellement exceptionnelle,

CRITERES D'EVALUATION DE LA V.U.E.

- (i) représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;
- (ii) témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;
- (iii) apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;
- (iv) offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;
- (v) être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ;
- (vi) être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (Le Comité considère que ce critère doit de préférence être utilisé conjointement avec d'autres critères) ;

→ Rédaction d'une déclaration de valeur universelle exceptionnelle

LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DU BASSIN MINIER

Bassin minier du Nord-Pas de Calais (France) No 1360

Nom officiel du bien tel que proposé par l'Etat partie
Bassin minier du Nord-Pas de Calais
France

Localisation
Région Nord-Pas de Calais
Départements du Nord et du Pas-de-Calais
France

Bref descriptif
Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais correspond à la partie française du filon charbonnier du Nord-Ouest européen. Au sein d'une plaine largement ouverte, il s'étend sur environ 120 km, traversant les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais. Il présente un paysage culturel remarquable par sa continuité et son homogénéité. Il donne un exemple important et bien conservé des paysages miniers et industriels créés à la suite de trois siècles d'exploitation de la houille, du XVIII^e siècle au XX^e siècle, dont témoignent les canaux de mines et leurs équipements, un habitat ouvrier dense et diversifié, l'urbanisme des villes minières, les tentes, etc. D'importance culturelle, humaine, économique et culturelle sont associées à l'histoire des mines, tant dans son quotidien que dans les événements sociaux et accélérateurs.

Catégorie de bien
En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une proposition d'inscription en tant que bien culturel, au sein de 109 monuments, ensembles et sites.

Aux termes des Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial (juillet 2003), le bien est également proposé pour inscription en tant que paysage culturel, dans la catégorie paysage « essentiellement évolutif et le sous-catégorie paysage vivant ».

1. Identification
Inscrit dans la liste indicative
1er février 2012

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription
Aucune

Date de réception par le Centre du patrimoine mondial
29 janvier 2010

Antécédents
Il s'agit d'une nouvelle proposition d'inscription.

Consultations
L'ICOMOS a consulté le TICCIH et plusieurs experts indépendants.

Des commentaires du TICCIH sur l'évaluation de ce paysage culturel ont été reçus le 1er février 2012.

L'ICOMOS a soigneusement examiné ces informations pour parvenir à sa décision finale et à sa recommandation de mars 2012.

Littérature consultée (sélection)
Bergman, L., « Les villages ouverts, comme éléments du patrimoine de l'industrie », Patrimoine de l'industrie - Industrie Patrimoine TICCIH, 2001.

Centre historique minier, 10 mars 1906, La catastrophe des mines de Courrières... Lavoisier, 2007.

Hughes, S., The International Coalfields, Thematic Study, ICOMOS et TICCIH, 2003.

Worrest, D., Histoire de l'industrie en France du XVIII^e siècle à nos jours, Paris, 1988.

Mission d'évaluation technique
Une mission d'évaluation technique de l'ICOMOS s'est tenue sur le bien du 19 au 23 septembre 2010. Une nouvelle mission s'est tenue sur le bien du 17 au 19 septembre 2011.

Information complémentaire demandée et reçue de l'Etat partie
Dans sa lettre du 29 janvier 2011, l'ICOMOS a demandé à l'Etat partie des informations complémentaires sur :

- la présence éventuelle d'éléments industriels annexes à l'habitat charbonnier (à proprement parler : cokeries, centrales électriques, etc.) ;
- la vision de long terme de l'Etat partie sur la question de l'entretien de nombreux anciens puits en raison de l'affaissement des sols.

L'Etat partie a répondu par l'envoi d'une documentation complémentaire le 20 février 2011. Ces informations sont intégrées au présent rapport d'évaluation.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS
14 mars 2012



Site internet du Centre du patrimoine mondial

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais correspond à la partie française du filon charbonnier du Nord-Ouest européen. Au sein d'une plaine largement ouverte, il s'étend sur environ 120 km, traversant les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais. Il présente un paysage culturel évolutif vivant exceptionnel par sa continuité et son homogénéité. Il donne un exemple important et bien conservé des charbonnages et de l'urbanisme qui lui est associé, au cours de deux siècles d'exploitation intensive de la houille, de la fin du XVIII^e siècle au dernier tiers du XX^e siècle, par des méthodes industrielles réunissant un grand nombre d'ouvriers. Cette succession de paysages résultant d'une quasi mono-industrie extractive comprend : des éléments physiques et géographiques (territs, terres agricoles, étangs d'affaissement minier, bois), un patrimoine industriel minier (carreaux de fosses, bâtiments industriels résiduels, chevalements), des vestiges des équipements de transports dit cavaliers (canaux, chemin de fer, convoyeurs), un habitat ouvrier et un urbanisme caractéristique (corons, cités-jardins, habitat pavillonnaire, immeubles locatifs), des éléments monumentaux et architecturaux témoins de la vie sociale (églises, écoles, châteaux des dirigeants, sièges sociaux des compagnies, locaux du syndicalisme ouvrier, gares, hôtels de ville, hôpitaux et centres de soins, salles des fêtes, équipements sportifs), enfin des lieux de mémoire et de célébration de l'histoire du Bassin et de ses mineurs.

Rapport d'expertise mai 2012

qui s'affranchit des frontières, qui parle à tout le monde. Cette définition officielle n'est pas très claire. Si l'on résume, l'universalité, qui est un concept profondément humaniste, c'est ce qui concerne tous les hommes, c'est l'idée de bien commun à l'échelle du monde, et l'exceptionnalité, c'est ce qui se distingue, ce qui est particulièrement remarquable. C'est un concept un peu compliqué car vous êtes comme les autres et, en même temps, vous n'êtes pas comme les autres. Vous apportez votre contribution à l'histoire du monde, au Patrimoine du monde, et vous ne devez pas redire la même chose que d'autres territoires dans le monde. On est toujours dans un calibrage un peu compliqué.

Aujourd'hui, il y a plus de 1000 sites inscrits sur cette Liste (39 français), et chacun de ces 1000 sites apporte une petite facette de l'histoire, du patrimoine de l'humanité pour construire cette liste du Patrimoine mondial. Chaque site apporte sa petite pierre à l'édifice, dans sa diversité culturelle et naturelle.

Pour aider dans ce concept de VUE un peu compliqué, le Centre du patrimoine mondial a mis en place une série de critères d'évaluation. Ce sont les mêmes pour tous les sites, quel que soit le patrimoine ou le pays. En tant que porteur, vous examinez à quels critères vous allez pouvoir prétendre et comment vous allez les argumenter. A partir des critères retenus, vous rédigez une proposition de valeur universelle et exceptionnelle.

La valeur universelle et exceptionnelle du Bassin minier a été, non pas rédigée par nous, on a fait une proposition, mais elle a été rédigée par les experts qui ont été mandatés pour évaluer le Bassin minier et elle a été validée par le Comité du patrimoine mondial. C'est-à-dire que celle qui est dans le dossier de candidature n'est pas forcément celle qui est notre déclaration de valeur universelle et exceptionnelle officielle. Il y a très peu de nuance mais il est important de dire que ces documents officiels sont notre profession de foi, ce sont les raisons pour lesquelles nous avons été inscrits au Patrimoine mondial.

CRITÈRES: II - IV -VI

- ➔ (ii) « *Echanges [...] dans la planification des villes ou de la création de paysages.* »
 - A propos des méthodes d'exploitation (patrimoine technique)
 - A propos de la conception de l'habitat ouvrier et de l'urbanisme
 - A propos des migrations humaines
- ➔ (iv) : « *Exemple [...] de paysage illustrant une période ou des périodes significatives de l'histoire humaine* »
 - Développement à grande échelle de la mine de houille
 - Espace structuré par un urbanisme, des constructions industrielles spécifiques et les reliquats physiques de cette exploitation
- ➔ (vi) : « *être directement ou matériellement associé à des événements [...] ayant une signification universelle et exceptionnelle.* » (Le Comité considère que ce critère doit de préférence être utilisé conjointement avec d'autres critères)
 - Dangerosité du travail de la mine et l'histoire de ses grandes catastrophes
 - Lieu symbolique majeur de la condition ouvrière et de ses solidarités

Les critères que nous avons obtenus :

➤ Le critère 2 porte essentiellement sur les échanges à l'échelle mondiale. Echanges à propos des méthodes d'exploitation, donc c'est le patrimoine technique. Il y a eu beaucoup d'échanges au cours des 19ème et 20ème siècles sur les méthodes d'exploitation, les ingénieurs qui ont circulé, et notre patrimoine en est le reflet. Echanges également à propos de la conception de l'habitat ouvrier, il y a eu des échanges au 19ème et 20ème siècles sur comment et pourquoi on construit cet habitat ouvrier. Le Bassin minier est représentatif de tous ces échanges. Enfin la question des migrations humaines qui ont contribué à l'essor du Bassin minier et qui en ont fait l'histoire, puisque 29

nationalités sont venues travailler chez nous. Ce premier critère, c'est donc la question des échanges à plusieurs niveaux.

➤ Le 2ème critère est le développement à grande échelle de l'exploitation du charbon et c'est notre patrimoine physique, tangible. Nos paysages. C'est cet espace particulier qui constitue notre patrimoine. Ce sont les critères 2 et 4, c'est-à-dire des critères physiques, tangibles. C'est ce qu'on voit, le visible.

➤ Le critère 6 est un peu plus intangible : il s'agit de la question des grands événements liés à ce patrimoine et à cette histoire. Mais le Comité du patrimoine mondial ne veut pas que ce critère 6 soit utilisé seul. Il n'y a que deux sites sur

la Liste des 1000 sites qui ont obtenu ce seul critère parce que leur valeur symbolique est extrêmement importante : c'est Hiroshima au Japon et la vieille ville de Mostar en Bosnie-Herzégovine. Nous l'avons quand même obtenu, à la fois pour la question de la condition minière et du travail à la mine qui est liée aux catastrophes, à la dangerosité, et également sur les sociabilités, sur l'histoire de la corporation minière.

Lorsque l'on parle de l'inscription, ce n'est pas un critère plus qu'un l'autre. Il faut tenir les trois en même temps. Il ne s'agit pas davantage du critère mémoriel et historique que du critère urbanistique et visible. L'une des difficultés est de tenir ces trois points-là, solidairement, quand on valorise l'inscription au Patrimoine mondial.

L'UNIVERSALITÉ DU BASSIN MINIER

EN QUOI PARLE-T-IL AU MONDE ?

- L'Industrialisation est parmi les plus grandes mutations et évolutions de l'Humanité, un tournant majeur
- Le charbon en est l'énergie majeure
- L'activité minière et le métier de mineur sont facteurs d'universalité
- Le Bassin minier Nord-Pas de Calais est un remarquable exemple représentatif de cette histoire industrielle



Mineurs du Pas-de-Calais, 1902, Corriol © CHM Lewarde



Mineurs de Chikuhō au Japon, années 1890
Coll. Sakubei Yamamoto
Registre Mémoire du Monde de l'UNESCO

Si l'on tire les fils des documents officiels et de la profession de foi, sur la question de l'universalité du Bassin minier, la question est : en quoi le Bassin minier parle-t-il au monde ? En quoi a-t-il des liens avec d'autres dans le monde ?

La naissance de l'industrie est un tournant majeur dans l'histoire de l'humanité. Par exemple, il y a eu l'écriture, l'imprimerie, la naissance de l'agriculture, il y a des étapes fondamentales franchies dans l'histoire de l'humanité et l'industrialisation est un tournant fondamental. Il y a clairement un avant et un après. Cela ne s'est pas passé qu'en France, par contre, ce processus qui est commun à de nombreux pays dans le monde, a pris des formes et des degrés d'intensité différents, et le charbon, associé à la machine à vapeur et au développement des machines, en est un facteur majeur.

Le deuxième facteur d'universalité est l'activité minière et le métier de mineur car dans beaucoup de pays, il y a des activités minières et il y a une certaine solidarité liée à ce métier.

Le Bassin minier est représentatif de cette histoire, c'est en cela qu'il parle de d'autres bassins industriels dans le monde, pas que miniers d'ailleurs, mais comme je l'expliquais, il faut à la fois parler aux autres et ne pas être tout-à-fait comme les autres. Donc, qu'est-ce que le Bassin minier a apporté comme contribution à cette histoire mondiale et à cette Liste ?



L'EXCEPTIONNALITÉ DU BASSIN MINIER

EN QUOI SE DISTINGUE-T-IL ? QU'APPORTE-T-IL À LA LISTE ? QUELLE EST SA SINGULARITÉ ?

- La diversité et la densité du patrimoine minier : technique, social, culturel
- La qualité de sa conservation



L'exceptionnalité du Bassin minier, c'est d'abord la diversité et la densité du patrimoine minier et nous ne l'avons pas pris que sous un seul angle. Ce n'est pas que le patrimoine technique, ce n'est pas que l'habitat ouvrier, ce ne sont pas que des objets ou une série d'objets. On a élargi l'échelle et c'est la question de nos paysages.

Cette diversité et cette intensité, notamment en termes d'habitat, n'existe nulle part ailleurs. Le fait qu'il y ait eu plusieurs compagnies, plusieurs styles, fait qu'il y a cette richesse et cette diversité, depuis les fosses, depuis les cités, depuis les lieux de mémoire.

Lorsque l'on va à l'étranger, on se rend compte que ce patrimoine est particulièrement bien conservé, y compris dans ses paysages, par rapport à d'autres bassins industriels. Notamment sur la question des terrils car dans beaucoup d'autres bassins, ils ont été rasés.

« La diversité et la complétude de ces différents niveaux de perception du bien forment un témoignage unique et exceptionnel. »

- L'approche territoriale, un bassin industriel du 20^e siècle
- Une quasi mono-industrie
- Les paysages, les lignes d'horizon



Fosse Sabatier à Raismes



Le terril Sainte-Henriette à Hénin-Beaumont



Fosse 11-19 à Loos-en-Gohelle



Terril des Pinchonvalles à Avion



Depuis le terril n°14 d'Auchel

Ce que nous avons aussi proposé est l'approche territoriale. Le postulat de départ était que ce Bassin minier ne se résumait pas à 4 fosses d'extraction et à 3 cités. L'industrie a transformé un territoire, elle a transformé des hommes, et il fallait garder cette notion de bassin dont l'identité est clairement marquée par le 20^e siècle.

L'une de nos différences aussi par rapport à d'autres bassins dans le monde (parce que vous devez faire une analyse comparative avec tous les bassins industriels et miniers dans le monde), c'est que nous sommes sur une quasi mono-industrie. Il y a eu très peu de diversification, ce qui a un impact sur nos paysages puisqu'ils sont plus lisibles qu'ailleurs. Si vous prenez la Ruhr, pour ceux qui connaissent, c'est un peu dif-

ficile de s'y retrouver dans ce magma, alors que chez nous, c'est extrêmement bien lisible. Ce que remarquent les observateurs étrangers, ce sont nos lignes d'horizon. C'est extrêmement bien conservé et extrêmement riche. D'est en ouest, ce ne sont absolument pas les mêmes paysages, en fonction du socle originel, donc on a toute cette gamme et toute cette richesse concentrées dans un seul bassin, ce qui fait notre exceptionnalité.

LA CATÉGORIE D'INSCRIPTION PAYSAGE CULTUREL ÉVOLUTIF VIVANT

« *ouvrage combiné de l'homme et de la nature* »

Orientations Convention du patrimoine mondial

- ➔ **Paysage culturel :**
transformation d'un
paysage rural et agricole
en paysage industriel
- ➔ Un territoire **évolutif** qui
s'est façonné au cours des
siècles
- ➔ Un territoire **vivant** →
habité



Je rappelle que nous sommes inscrits dans la catégorie « Paysage culturel évolutif et vivant », la définition qu'en donne la Convention du patrimoine mondial étant : un ouvrage combiné de l'homme et de la nature. Le paysage culturel signifie la manière dont l'homme a transformé un paysage originel en un paysage industriel par la culture, par l'activité industrielle, que cela soit la culture de l'ingénieur, la culture du patronat, la culture ouvrière. Tout cela est englobé dans le paysage cultu-

rel. Nous sommes également un territoire évolutif puisque ce territoire a évolué sur trois siècles, mais ce qui donne la modalité de gestion ce n'est pas le caractère évolutif, c'est le caractère vivant. C'est un territoire habité. C'est une petite précision puisqu'il existe une catégorie qui s'appelle « Paysage culturel évolutif fossile ou relique ». Nous sommes un « Paysage culturel évolutif vivant ».

Ce qui me permet d'insister sur un fait, et c'est important en termes de modalités de gestion, c'est que nous ne sommes pas du tout sur une vision passéiste. On ne fige pas le territoire. On ne va pas faire vivre les gens comme au 19ème siècle ou dans l'entre-deux-guerres. C'est un territoire qui a une trajectoire, qui doit la poursuivre, non pas en reniant son passé mais en s'appuyant dessus. On est bien sur une dynamique et on ne fait pas un conservatoire. On ne peut pas faire évoluer le territoire n'importe comment mais cela n'empêche pas son évolution.

Vous voyez trois images de projets actuels mais il aurait pu y en avoir plus : l'arrivée du Métaphone au 9/9 bis de Oignies avec l'introduction de bâtis contemporains sur un site Monument Historique pleinement dans le périmètre Patrimoine mondial, tous les projets autour du Pôle Images de Wallers, et la Cité des Electriciens à Bruay-La-Buissière. Ce sont des Monuments Historiques en périmètre Patrimoine mondial et cela n'empêche absolument pas les projets. Sur la question des cités pilotes, on est dans le même esprit.

Tout ce que je viens d'exposer est inclus dans le périmètre Patrimoine mondial. C'est ce périmètre qui porte la valeur universelle et exceptionnelle du Bassin minier et la raison de cette inscription. On a divisé le Bassin minier en plusieurs sections, on a choisi une entrée par compagnie puisque ce n'est pas la même histoire, la même architecture, ce ne sont pas les mêmes paysages.

LA PHILOSOPHIE DE L'INSCRIPTION

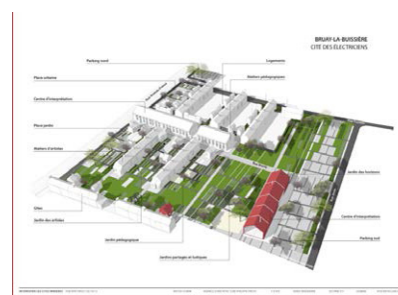
« *Il convient de comprendre le patrimoine minier comme une notion globale et dynamique, qu'il est essentiel de situer à une échelle plus large et dans une évolution toujours à l'œuvre. [...] notion centrale de paysage minier évolutif et vivant, où l'implication du passé dans le présent a toute sa place, y compris celle d'une difficile transition économique et sociale après l'arrêt des mines.* »



Fosse 9-9bis et le Métaphone®
(Hérault Arnod Architectes)



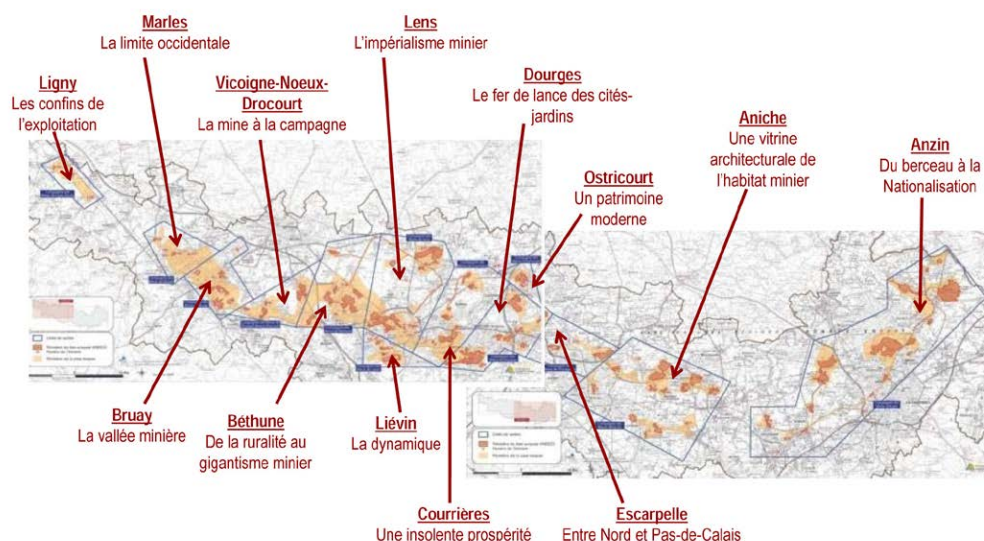
Fosse d'Arenberg à Wallers



Cité des électriciens à Bruay-La-Buissière

Rapport d'expertise mai 2012

LE PERIMETRE PATRIMOINE MONDIAL PORTEUR DE LA V.U.E. DU BASSIN MINIER



- 353 éléments composant 109 ensembles
- 4000 hectares
- 25% du patrimoine minier existant
- 87 communes

Pour chaque secteur:

1. **Contexte historique**: période, compagnie...
2. **Contexte paysager** : paysage original, évolution pendant l'activité, paysage actuel
3. **Description** de chaque élément et de leur interaction

LE BASSIN MINIER, PATRIMOINE DU MONDE



Tout cela pour vous dire que chacun d'entre nous, que l'on soit habitant, visiteur, public, jeune public, acteur professionnel, on a tous un petit bout de cette valorisation et de cette gestion, en fonction d'échelles différentes. On est tous responsables collectivement de cette inscription et de cette VUE. Elle concerne tout le monde. C'est cela qui nous a permis d'être inscrit à l'échelle du monde, cette reconnaissance est exceptionnelle puisque elle n'est pas accordée à tout le monde. C'est une reconnaissance précieuse qui nous a été accordée, et nous en sommes tous comptables. Ce n'est pas que dans un sens. On doit respecter cette VUE, respecter les raisons et les valeurs pour lesquelles la Bassin minier a été inscrit si l'on souhaite conserver cette reconnaissance. C'est à double sens.

FORMULATIONS

➔ **Classement** vs Inscription

➔ Inscrit ~~à l'UNESCO~~ → Inscrit au Patrimoine mondial (de l'UNESCO)

PROGRAMME	EMBLEME
Convention pour la lutte contre le trafic illicite des biens culturels (1970)	
Programme l'Homme et la biosphère (MAB) (1971)	
Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972)	
Convention sur la protection du patrimoine culturel sous-marin (2001)	
Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003)	
Programme Registre Mémoire du Monde (2003)	

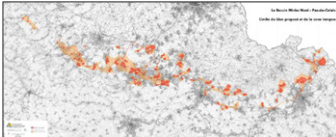


Maintenant, des éléments pragmatiques. Ce sont quelques précisions sans pour autant jouer au gendarme.

➔ Le Bassin minier est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, il n'est pas classé. « Classé » implique une question de hiérarchie. Pour faire un parallèle, on est inscrit sur une liste électorale, on n'est pas classé sur une liste électorale. Ce sont des questions de précision, cela peut passer à l'oral ou dans des documents techniques, mais à partir du moment où vous êtes en transmission grand public, il faut être un peu rigoureux. Parfois, il y a aussi confusion avec le classement aux Monuments Historiques.

➔ Le Bassin minier n'est pas inscrit à l'UNESCO, comme je l'expliquais, c'est un organisme de l'ONU, on n'est pas inscrit à l'organisation mondiale du tourisme, au FAO, on est inscrit au Patrimoine mondial. Vous voyez les différents programmes culturels de l'UNESCO qui protègent un patrimoine beaucoup plus large que celui de la Convention de 1972. Vous voyez bien que le temple de l'UNESCO est commun à tous ces programmes, et ce qui nous distingue, c'est l'emblème du Patrimoine mondial.

➔ Le périmètre Patrimoine mondial inclut 353 éléments et 4000 hectares de paysage → **ensemble global et solidaire**



➔ Ce ne sont pas le terri X, la fosse Y ou la cité Z qui sont inscrits au Patrimoine mondial




Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Bassin minier du Nord-Pas de Calais inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2012

➔ Idem pour les communes

Dernière précision, et là aussi, il faut être rigoureux. Le périmètre, c'est 353 éléments, c'est 4000 hectares de paysages et cet ensemble est global et solidaire. On ne peut pas enlever un élément ou quelques hectares. En conséquence, je sais bien que c'est tentant, mais ce n'est pas la fosse X ou la cité minière Y qui sont inscrites en tant que telles au Patrimoine mondial. Par exemple, ici, les Grands Bureaux ne sont pas inscrits au Patrimoine mondial. Ils font partie de l'aire Patrimoine mondial. Si vous regardez attentivement notre logo officiel, c'est bien le Bassin minier qui est inscrit au Patrimoine mondial. Ce n'est pas tel élément plus qu'un autre ou telle commune plus qu'une autre.

Jacques-Yves HENNEBEL

Merci pour ces précisions plus que fondamentales.

Maintenant je vous propose, juste après un break, de revenir sur un 1er sondage auprès d'une partie de la population pour répondre en partie à vos questions sur qu'est-ce qu'on en pense ? qu'est-ce que ça change ?, et ensuite on terminera cette matinée par une table ronde avec les acteurs qui nous diront comment ils vivent aujourd'hui cette préservation et cette évolution de l'ensemble du patrimoine. Quelles sont leurs limites aujourd'hui et quel est l'appel qu'ils font à la collectivité ?



2. RESTITUTION DES PREMIERES ENQUETES

Vincent FROGER,
Directeur d'études Observation/Prospective
Mission Bassin Minier

Nous allons vous faire un duo Cristina Anghel et moi pour vous présenter ces résultats, sachant qu'il s'agit des résultats d'une première enquête qui a été menée auprès d'un certain nombre d'acteurs institutionnels du Bassin Minier et auprès d'enseignants par l'intermédiaire de l'Education Nationale.

Nous avons 3 grands objectifs sur cette enquête :

- › Mesurer la connaissance de l'inscription du Bassin minier à l'UNESCO et sa perception à différentes échelles ;
- › Mesurer la connaissance des outils et supports sur le Patrimoine mondial qui ont déjà été mis en place ;
- › Identifier les besoins, notamment en termes d'outils, des acteurs institutionnels et enseignants.

L'objectif est de proposer des pistes de réflexion pour les 3 ateliers de cet après-midi.

Ce 1er sondage a été fait auprès d'un panel non exhaustif d'acteurs. Ce sont des acteurs que nous (la Mission Bassin Minier) connaissions, auprès desquels nous avons engagé cette démarche. Nous avons contacté 330 acteurs institutionnels et obtenu 106 réponses, mais ce ne sont pas forcément 106 réponses des 330 acteurs qui ont été contactés puisque que le questionnaire a été largement diffusé au sein des structures. Je pense notamment à l'Université d'Artois ou à la Chaîne des Terrils pour lesquels nous avons eu plusieurs retours, ce qui nous a fortement intéressés.

Enquêtes auprès d'acteurs institutionnels et d'enseignants Méthodologie

51 enseignants ont répondu au questionnaire

- dont 15 exercent dans des établissements du Bassin minier
- sensibilisés à la question du patrimoine minier (suivi d'une formation)

=> Éclairage avec les résultats d'enquêtes menées auprès :

- d'étudiants de l'IUT de Lens sous la forme de questionnaires d'enquête et d'entretiens
- d'habitants du territoire dans le cadre d'Euralens (suivi de cohorte)

Au niveau de l'enquête via l'Education Nationale, 51 enseignants ont répondu au questionnaire, dont 15 exercent dans des établissements du Bassin minier. La plupart des enseignants ayant répondu étaient sensibilisés à la question du patrimoine puisqu'ils avaient suivi une formation qui avait été mise en place quelque temps auparavant.

Nous allons essayer de présenter les résultats de cette enquête générale avec un éclairage également sur une enquête que nous avons réalisée en partenariat avec l'IUT de Lens auprès d'un certain nombre d'étudiants. 183 y ont répondu. Cette enquête a été réalisée sous forme de questionnaires et également d'entretiens sous forme de cartes mentales.

Il y a également une enquête auprès des habitants du territoire puisque, dans le cadre d'une démarche de mesure des impacts du Louvre-Lens portée Euralens, sur laquelle je travaille en parallèle avec la Région notamment, nous avons mis en place un suivi de cohorte, c'est-à-dire que 1 000 personnes vont être interviewées chaque année pendant 4 ans pour connaître leur sentiment sur l'évolution du territoire. Il y a quelques questions qui portent sur l'UNESCO, nous y reviendrons par la suite.

Enquêtes auprès d'acteurs institutionnels et d'enseignants Méthodologie

Mise en garde générale : il s'agit d'un 1^{ère} prise de pouls auprès d'un panel non-exhaustif d'acteurs

- 330 acteurs institutionnels contactés
- 106 réponses, se répartissant en 6 familles
 - 12 élus
 - 10 techniciens de communes
 - 32 acteurs culture-patrimoine
 - 14 acteurs tourisme
 - 24 acteurs socio-culturels et d'éducation à l'environnement
 - 12 autres acteurs de l'enseignement-hors relais EN-

=> sur-représentation du secteur de Lens (65 réponses), Valenciennes (17), Béthune (12), Douai (6), interterritorial (4), 2 inconnus

A. Connaissance de l'inscription

Comment avez-vous appris l'inscription du Bassin minier sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Acteurs du Bm

Presse généraliste	48 %
TV	35 %
BMU	28 %

Enseignants

Presse généraliste	47 %
TV	35 %
Radio	35 %

- **Les médias généralistes (TV-presse-radio) : premier vecteur d'information auprès de l'ensemble des acteurs - effet d'immédiateté, moyen de propagation et diffusion important**
- **L'association BMU citée principalement par les élus et les acteurs de la culture et du patrimoine**
- **Réseaux sociaux cités par moins de 10 % des acteurs et des enseignants**

Dans le questionnaire « acteurs institutionnels et enseignants », 4 grands thèmes ont été abordés :

- › la connaissance de l'inscription ;
- › la connaissance des outils et supports existants liés à l'UNESCO ;
- › les actions et partenariats ;
- › le besoin de connaissances et l'accompagnement ;

Nous allons vous faire une présentation globale des résultats qui associent à la fois acteurs institutionnels et enseignants puisque l'essentiel du questionnaire était à peu près identique. Il y a eu quelques différences sur deux ou trois questions mais nous le préciserons au fur et à mesure.

Au niveau des acteurs et enseignants, reviennent systématiquement les médias généralistes qui ont été le premier vecteur d'information auprès de l'ensemble des acteurs. Ce n'est pas très étonnant puisque le dossier était présenté par l'État français donc à ce titre-là, tant au niveau régional que national, il y a eu un battage médiatique relativement important, donc effet d'immédiateté, moyens de propagation et de diffusion importants.

L'association BMU a été citée principalement par les élus et les acteurs de la culture et du patrimoine, ce qui est relativement logique puisque les enseignants n'avaient pas forcément connaissance de l'existence de l'association BMU. Notamment une grande partie d'entre eux n'exerçaient pas dans le Bassin minier et n'y résident pas forcément.

Un point important, puisque les précédents intervenants parlaient tout à l'heure de vecteurs de communication, est que les réseaux sociaux ont été cités par moins de 10% des acteurs et des enseignants... Ce taux est faible mais ça peut aussi vouloir dire que l'inscription, la démarche, n'était pas forcément implantée, connue, diffusée sur les réseaux sociaux. C'est quand même un outil particulièrement important sur lequel il faudra revenir, notamment pour toucher les publics de jeunes qui sont énormément présents sur ces réseaux.

Nous allons retrouver de nouveau des réponses à peu près identiques au niveau des acteurs et des enseignants puisque trois quarts des répondants ont cité reconnaissance / notoriété, qu'ils associent, et opportunité de développement pour le territoire. Pour eux ce sont les deux points importants. D'un côté la dimension un peu mémorielle, reconnaissance de l'activité et de l'histoire du Bassin minier, et de l'autre côté l'opportunité de développement puisque, on l'a dit tout à l'heure, le Louvre-Lens et l'inscription UNESCO sont des éléments porteurs pour le développement du territoire. Sur lesquels nous devons nous appuyer pour développer le territoire.

Concernant les acteurs du Bassin minier, a également été citée l'histoire des mineurs et de leur famille. La notion de reconnaissance renvoie aussi à la 1ère partie sur la notion de reconnaissance / notoriété. Nous pourrions pratiquement associer les deux types de réponse.



A. Connaissance de l'inscription

À quoi associez-vous l'inscription ?

	Acteurs du Bm		Enseignants
Une reconnaissance-notoriété	84,00%	Une reconnaissance-notoriété	73,00%
Une opportunité de développement	73,00%	Une opportunité de développement	73,00%
Histoire des mineurs et de leurs familles	46,00%	Un label	35,00%
Un label	45,00%	Aides financières	29,00%

¾ répondants : reconnaissance-notoriété et opportunité de développement pour le territoire

½ acteurs institutionnels => histoire des mineurs et de leurs familles (notion de reconnaissance)

Attention : « aides financières », option citée par les élus et les enseignants

Regard croisé avec l'enquête étudiants IUT et le suivi de cohorte

- 69 % des étudiants considèrent l'inscription comme un atout, 49 % expriment de la fierté et considèrent l'inscription comme une reconnaissance
- **L'Unesco, deuxième plus grand événement des cinq dernières années après le Louvre-Lens pour 6 % des sondés (citation spontanée)**

A. Connaissance de l'inscription

Selon vous, la reconnaissance/notoriété de l'inscription est :

	Acteurs du Bm	Enseignants
régionale	24,00%	31,00%
nationale	32,00%	39,00%
internationale	62,00%	37,00%

- **Différence d'échelles selon les types d'acteurs**
- **=> acteurs de proximité (élus et enseignants) : équilibre entre les échelles – accent mis sur les échelles régionale et nationale par rapport aux autres acteurs institutionnels > Reconnaissance non-acquise selon eux par la population (cf. cohorte) ?**
- **=> acteurs institutionnels (hors élus) : reconnaissance internationale d'abord > considèrent-ils la reconnaissance régionale et nationale acquise ?**

Il y a également la dimension label qui revient pour près de la moitié des acteurs institutionnels et plus d'un tiers des enseignants. Enfin, un point de vigilance apparaît pour nous puisqu'un tiers des répondants, notamment au niveau des enseignants et des élus, ont évoqué la question des aides financières. Il faut rappeler que l'inscription au Patrimoine mondial ne renvoie pas à une aide financière, ce n'est pas une cagnotte financière, il n'y a pas une politique qui dit que l'inscription donne droit à des financements particuliers. C'est un point sur lequel il va falloir encore communiquer régulièrement, et notamment auprès des élus.



L'enquête auprès des étudiants montre que 69% des étudiants enquêtés considèrent que l'inscription est un atout pour le territoire, ce qui renvoie bien à ce qu'ont cité les acteurs et les enseignants. 49% expriment de la fierté, sachant que pour l'essentiel les étudiants de l'IUT sont originaires du territoire, du secteur de Lens élargi, et 49% considèrent l'inscription comme une reconnaissance, ayant souvent de la famille qui a eu une activité minière auparavant.

En ce qui concerne la cohorte, l'UNESCO est le 2ème plus grand événement des 5 dernières années après l'arrivée du Louvre-Lens pour 6% des sondés (citation spontanée). 6% ça semble peu et beaucoup à la fois. C'est peu dans le sens où 6% sur 1 000 ça ne fait que 60 personnes, 60 personnes ont cité spontanément l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, après l'arrivée du Louvre pour 40% des sondés (ce qui fait quand même 400 personnes), comme étant un élément important pour le territoire. C'est vrai que ça peut paraître faible, mais ce sont quand même des citations spontanées par enquête téléphonique un samedi matin sans être prévenu...

Nous avons proposé 3 échelles d'appréciation, régionale, nationale et internationale, et on observe quand même des différences d'échelle selon les acteurs. Ressort globalement une situation relativement équilibrée pour les élus et les enseignants entre les échelles régionale, nationale et internationale ; par contre les acteurs institutionnels sont davantage orientés vers l'international (62%).

Il semble donc que pour les acteurs de proximité qui sont en contact régulier avec les habitants (les élus et les enseignants), la reconnaissance de la population ne soit pas encore acquise, et ça corrobore les résultats de l'enquête cohorte puisque 6% seulement des sondés l'ont cité spontanément.

En revanche pour les acteurs institutionnels c'est la reconnaissance internationale qui prime. Donc est-ce que ça veut dire que pour eux la reconnaissance régionale et nationale est acquise ? Ce sont des questions que l'on vous renvoie et qui ont été abordées tout à l'heure dans la question des échelles.

Et sur la question de l'impact au quotidien, ce que l'on voit avec les étudiants c'est que l'inscription est jugée comme un atout, c'est une fierté pour le territoire, mais ils considèrent que cela n'impacte pas forcément leur quotidien dans l'immédiat. L'inscription au Patrimoine mondial est considérée comme un atout important pour la trajectoire du territoire, mais pas pour leur trajectoire personnelle. Ça ne touche pas leur trajectoire personnelle. Cela ressort également de l'enquête cohorte, que ça soit Euralens ou l'inscription au Patrimoine mondial, c'est interprété et vécu comme un événement important pour le territoire, mais a priori les personnes interrogées ne voient pas en quoi ça va transformer leur propre trajectoire.

L'histoire, la mémoire et les valeurs architecturales et paysagères du patrimoine minier, la dimension matérielle et immatérielle de l'inscription, est ressortie au niveau de l'ensemble des acteurs de manière relativement équilibrée (75/86). Néanmoins on voit aussi qu'il y a encore besoin de travailler sur la sensibilisation aux valeurs architecturales et paysagères. On y reviendra dans une autre question, la notion de paysage est encore à travailler beaucoup plus finement auprès des acteurs.

Ce qui est intéressant, et qui renvoie à votre présence ici, c'est que la mobilisation n'est pas un critère d'inscription, on n'a pas inscrit le Bassin minier parce qu'il y avait une mobilisation des acteurs mais pour sa valeur universelle et exceptionnelle. Toutefois, cette mobilisation est quand même considérée comme une force, comme un atout pour le label, donc c'est un élément important pour l'après-inscription qui permet de s'appuyer sur un socle de partenariat.

Les éléments marquant du paysage minier sont tous identifiés et considérés comme légitimes, que ça soit les terrils, les cités ouvrières, les fosses d'extraction et chevalements, et aussi bien pour les acteurs du Bassin minier que pour les enseignants. Ce n'était pas forcément évident au départ parce que nous aurions pu retrouver dans les citations davantage le côté un peu icône des terrils et des fosses d'extraction et peut-être moins les cités minières. En réalité, on a à peu près le même nombre de citations.

Par contre on voit que la notion de paysage est à travailler un peu plus finement, notamment auprès des acteurs institutionnels puisque celle-ci recueille moins de réponses.

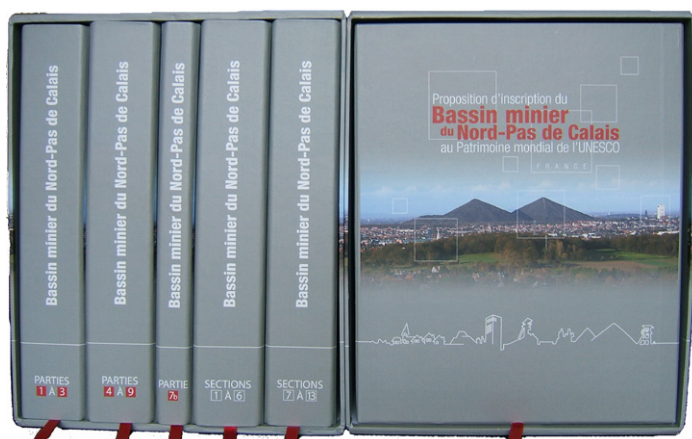


Cristina ANGHEL, Mission Bassin Minier

Sur la partie de l'enquête qui concerne la connaissance des supports, je dirais que vous avez tout dit ce matin avec vos post-it ! Le questionnaire portait sur 2 grandes questions : « qu'est-ce que vous faites et de quoi avez-vous besoin ? »

Première mise en garde en ce qui concerne les outils et les supports existants liés au Patrimoine mondial de l'UNESCO, ce sont des outils conçus en régie par la Mission Bassin Minier avec ses partenaires. Il s'agit d'outils transversaux et ce sont les premiers outils qui existent et nous ne voulons surtout pas que ce soit les derniers.

On en a une dizaine, ça va du dossier de candidature qui fait 1 500 pages, qui est la base, le document fondateur, le socle, le document expert, à un clip promotionnel de 2'40 qui résume les valeurs de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, donc ce sont des supports qui sont différents et qui s'adressent à des acteurs et à des besoins différents.



Concernant l'outil expert scientifique, la matière brute, le document fondateur, le dossier de candidature, 41% des acteurs du Bassin minier, entre les élus et les acteurs socioculturels, le connaissent. Peut-être qu'ils ne l'ont pas lu, il y a sans doute un effet de notoriété spontanée, mais il est bien connu. En fait, on est sur une plage de 20% (enseignants) à 40-50% (élus et acteurs institutionnels) en taux de connaissance, donc finalement pour un outil expert c'est bien.



L'atlas interactif, encore une fois c'est un outil expert, technique. Il est connu chez les acteurs du Bassin minier à peu près dans le même pourcentage que le dossier de candidature mais il l'est moins chez les enseignants (12%). Peut-être que ces outils expert ne sont pas adaptés ou qu'ils n'ont pas été assez diffusés. C'est à nous à aller voir ça, mais en tout cas on observe un écart entre les acteurs du territoire et les enseignants relais de l'Education Nationale qui, nous l'avons vu, ne sont pas forcément tous du Bassin minier.

Pour les outils d'information nous sommes à peu près sur le même taux et c'est peut-être chez les élus que ces outils, tout



comme les outils expert, sont moins connus par comparaison avec les acteurs de la culture, du patrimoine ou du tourisme.

Au final on se retrouve avec des taux de 40 à 50% pour les acteurs du Bassin minier et on observe encore une fois un écart avec les enseignants (8 à 25%). Ca s'explique notamment parce que ces outils n'ont pas toujours été diffusés en dehors du territoire du Bassin Minier.

En ce qui concerne les outils de médiation, pour l'instant un seul a été conçu, l'exposition « Bassin minier Patrimoine mondial ». Il est très récent puisqu'il a été mis en place en février 2014 (6 mois), il n'a donc pas encore fait son chemin auprès des enseignants (18%). Toutefois, nous pouvons remarquer qu'il commence à être connu parmi les acteurs du Bassin minier (35%).

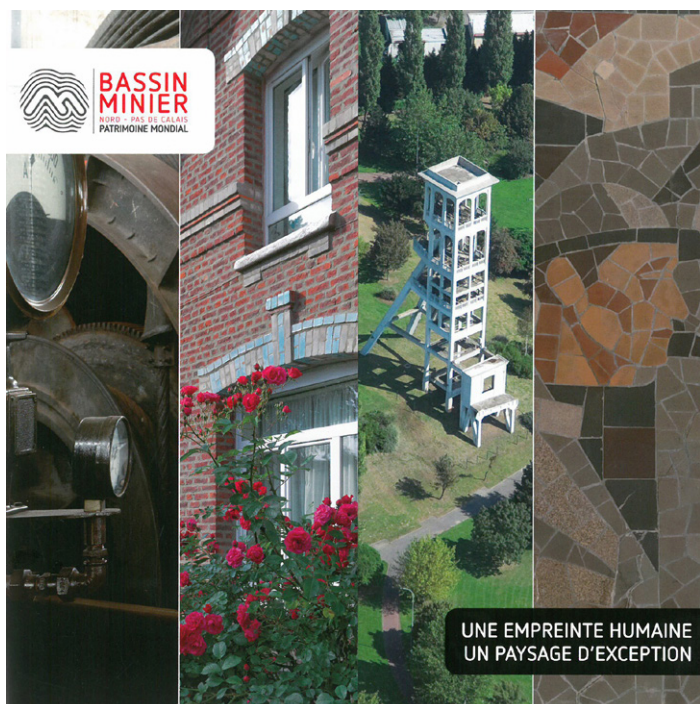




Pour les outils de promotion et de valorisation, qui ont été un peu plus largement diffusés que les outils de médiation, le livret « 100 sites de découverte du patrimoine minier » a été conçu avec les acteurs du tourisme. Il est donc forcément connu par une grande majorité des acteurs du tourisme (86%). En moyenne, près de la moitié des acteurs du Bassin Minier (45%) le connaissent. Le ratio commence à remonter chez les enseignants (24%) parce qu'on est sur un document un peu plus grand public.

Pour les outils de communication, on se dirige davantage vers le grand public, en particulier avec la plaquette. Nous retrouvons des résultats dans la moyenne pour les acteurs du Bassin minier (39%) et ceux-ci commencent à monter sérieusement chez les enseignants (39%). Concernant les acteurs du tourisme, le taux atteint le 86% puisqu'ils distribuent la plaquette. Ce qui est très intéressant à observer c'est la progression chez les élus où on se situe à 35-40%.

Les documentaires et les clips promotionnels étant un peu moins diffusés, les taux sont donc moins élevés. En plus, il s'agit de supports virtuels qu'il faut aller chercher en ligne, à la différence du papier.



Les avis reçus sur l'ensemble de ces outils sont majoritairement positifs. Toutefois des points négatifs sont soulevés, notamment par les enseignants, en ce qui concerne leur accessibilité et leur mise à disposition. A relativiser néanmoins, car on a pu constater qu'ils n'étaient pas forcément au courant de l'existence de certains outils.

Un point de vigilance également sur la mise à jour de certains outils. Le site BMU par exemple existe encore, mais il est en sommeil.

La journée d'aujourd'hui va contribuer à enrichir un nouveau site « Bassin minier Patrimoine mondial » que la Mission Bassin Minier va mettre en ligne en février prochain.

Il ressort de cette enquête « de satisfaction » que la question de l'amélioration de la diffusion est centrale.

Autre sujet : comment réinventer ces outils ? Peut-être qu'ils ne sont pas toujours adaptés. Il y a des typologies et des besoins d'acteurs qui sont différents, donc qu'est-ce qu'on veut comme outils ou supports ? Est-ce qu'on veut de la matière pour se l'approprier, pour en faire quelque chose, ou est-ce qu'on veut des outils clés en mains ? Encore une fois, ce sont des besoins et des cibles différents.



Ensuite le questionnaire portait sur les actions de médiation et les partenariats, on voulait savoir ce qui se fait sur le territoire en termes de médiation et de sensibilisation sur le Bassin minier Patrimoine mondial.

Avez-vous déjà mis en place des actions de médiation et de sensibilisation sur le Bassin minier Patrimoine mondial ?

Acteurs du Bassin minier:

- 43 %
visites, expositions

Enseignants

- 18 % avec les élèves
visites, expositions
- 22 % à titre personnel

Avez-vous travaillé avec des partenaires/acteurs du Bassin minier ?

- 59 %
=> mobilisation

Mise en garde :

il ne s'agit pas de la totalité des actions sur le Bassin minier

On observe un écart important entre les acteurs du Bassin minier (43%) et les enseignants (18%). Attention toutefois, on n'est pas sur les mêmes temporalités d'actions ni sur le même type de projets. Il ne faut donc pas essayer de comparer les chiffres.

Par contre ce qui est intéressant de constater c'est que les enseignants sont plus nombreux à avoir travaillé à titre personnel sur la question du Patrimoine mondial, sur l'appropriation de l'inscription, qu'avec les élèves. Peut-être faut-il faire un lien entre ce constat et l'idée de mettre en place des outils adaptés (ou pas).

Nous ne voulons surtout pas dire que 43% des acteurs du Bassin minier ont fait des actions de médiation et de sensibilisation puisque l'enquête n'est pas exhaustive. C'est une mise

en garde importante, mais on remarque quand même que sur la totalité de ceux qui ont répondu à cette question, 59% ont travaillé entre partenaire. C'est un taux qui est important et que l'on peut relier à l'idée de mobilisation, et aussi à des propos évoqués ce matin sur la coordination, la collaboration, etc.

Quand on interroge les acteurs du Bassin minier sur les difficultés qui font qu'ils n'ont pas travaillé la question de la médiation, seul ou en partenariat, la problématique de l'accès aux informations et aux outils, la difficulté de mise en réseau et de mutualisation ainsi que le manque de moyens, qu'ils soient financiers, humains, ou de mise à disposition de matériel sont les éléments qui ressortent une nouvelle fois. Il y a encore des manques et il y a un besoin de mise en réseau à ce niveau-là, à la fois pour l'information et les moyens.

Nous voyons qu'il y a un intérêt pour la notion de valeur universelle. Pour autant, un besoin d'explication, de compréhension de cette information, de ce concept est nécessaire. Celui-ci arrive en tête de façon équilibrée chez la plupart des acteurs.

On peut dire qu'il y a finalement deux grands pôles : la partie un peu plus théorique la valeur universelle exceptionnelle et l'UNESCO, et puis une partie un peu plus concrète et opérationnelle, comment ça se matérialise sur une carte ? Quelle est la différence entre tel ou tel élément ?

Sur la gestion et la valorisation de cette inscription, nous constatons qu'on ne peut pas vraiment scinder les deux, là encore il y a deux niveaux. Il y a tout d'abord un intérêt préalable, on est conscient qu'il y a un devoir général, qu'il faut faire des choses, qu'il faut prendre en compte cette inscription, mais on a également besoin d'éléments concrets sur le « qui fait quoi ». Cela passe aussi nécessairement par le besoin d'un certain nombre d'outils et de supports. Ces deux problématiques ne peuvent être scindées. En taux de réponse, il y a un écart de 10 % de différence mais ces deux questions sont intimement liées en réalité.

D. Besoins de connaissance(s) et d'accompagnement

Dans quels registres auriez-vous besoin d'information(s) et de connaissance(s) ?

Sur le Bassin minier inscrit au Patrimoine mondial

- **Valeur Universelle Exceptionnelle du Bassin minier : 51 %**
- **Typologies et caractéristiques du patrimoine minier et des paysages : 44 %**
- **Sites et périmètre Patrimoine mondial : 39 %**
- **Typologies et caractéristiques du patrimoine minier et des paysages : 34 %**
- **UNESCO et Convention du patrimoine mondial : 34 %**

Besoin d'information à la fois

- **sur la partie « théorique » / « conceptuelle » de la VUE**
- **sur des éléments concrets, opérationnels**

D. Besoins de connaissance(s) et d'accompagnement

Dans quels registres auriez-vous besoin d'information(s) et de connaissance(s) ?

Sur la gestion et valorisation

Intérêts, devoirs et retombées de l'inscription : 68 %

Qui fait quoi dans la valorisation et gestion de l'inscription : 58 %

- intérêt préalable pour la question ➤ on se sent concernés
- besoin d'éléments concrets en termes de rôles, de gouvernance, de réglementations, de changements

=> Les engagements à prendre

=> les façons de faire

D. Besoins de connaissance(s) et d'accompagnement

De quels types d'outils et/ou d'actions auriez-vous besoin?

	Acteurs du Bm	Enseignants
Supports papier	51 %	33 %
Annuaire(s)	42 %	25 %
Site internet	36 %	29 %
Supports audiovisuels	35 %	37 %
Formation	31 %	35 %

- Demande très large, vaste palette d'outils
 - Besoin d'accéder à de l'information et à des supports réutilisables, ré-appropriables
- => Besoin également d'une stratégie commune afin de hiérarchiser, prioriser certains supports ou informations

Concernant les supports, on constate une demande très large et surtout le besoin d'accéder à l'information et à des supports diversifiés.

Pour ce qui est de la partie accompagnement, deux grandes catégories se distinguent : le partenariat, l'échange, la collaboration d'une part, mais aussi quelque chose de plus proche de l'assistance, de l'aide au montage de projet d'autre part.

D. Besoins de connaissance(s) et d'accompagnement

De quel(s) type(s) d'accompagnement(s) auriez-vous besoin ?

	Acteurs du Bm	Enseignants
Mise en réseau d'acteurs	42 %	Non-proposé
Échange d'expérience entre porteurs de projets	40 %	Non-proposé
Aide au montage de projet	27 %	24 %
Intervention	27 %	51 %
Autre	8 %	6 %

2 grandes catégories d'accompagnement chez les acteurs du Bassin minier

- **demande de partenariat et d'échange qui pourrait déboucher sur une stratégie commune (plate-forme collaborative) ?**
- **assistance aux projets**

Vincent FROGER

Pour faire une synthèse, nous avons essayé, en mélangeant l'ensemble des informations recueillies, de ressortir 3 grandes idées :

- › La piste des échelles, c'est-à-dire le besoin de reconnaissance à plusieurs échelles, et surtout de ne pas négliger l'échelon régional où on sent qu'il y a encore beaucoup à travailler. C'est l'échelon de proximité, comme l'ont fait ressortir les acteurs au contact des populations ;
- › La notion de valeur architecturale et paysagère du Bassin minier est globalement reconnue par les acteurs du territoire, mais pour les acteurs non acculturés du territoire la notion de paysage n'est pas forcément évidente. On voit les éléments qui le constituent (terrils, chevalements, cités) mais ça ne fait pas forcément paysage. Il y a donc peut-être à travailler autour de cette notion et cela renvoie aussi à la question de l'échelle.
- › Inventer ou réinventer des outils adaptés aux différents besoins et types d'acteurs. On l'a vu, il y a une demande d'une grande palette d'outils à créer, mais il nous semble qu'au préalable il faut peut-être essayer de déterminer une stratégie globale, commune et hiérarchisée. Il y a tellement de choses à faire qu'il faut peut-être se fixer des objectifs, des priorités en termes d'informations à transmettre, de publics à toucher, et cela renvoie de nouveau à la question des échelles.

Toujours sur la question des outils, il y a un souhait, un intérêt vrai à travailler sur des aspects très opérationnels comme on l'a vu (ce qu'on peut faire / ce qu'on ne peut pas faire avec l'inscription - etc.), mais aussi un besoin de connaissances plus conceptuelles tel que l'a présenté Marie PATOU tout à l'heure sur la valeur universelle et exceptionnelle, en prenant

appui sur les réseaux existants et les échanges d'expériences. On a parlé de réflexion commune, de plates-formes collaboratives, ce sont un peu des termes à la mode, mais en tout cas il y a besoin de fédérer, de s'organiser pour passer l'information et échanger les expériences.

Jacques-Yves HENNEBEL

Merci Vincent et Cristina. J'imagine que vous pourrez avoir une synthèse de cette enquête sur le site.



3. TABLE RONDE

Jacques-Yves HENNEBEL

Pour achever ce premier tour d'horizon avant de partir en ateliers, on vous propose maintenant de faire un point sur ce qui se fait aujourd'hui sur le terrain, on va entendre quelques acteurs, également vos réactions, Mesdames, Messieurs, par rapport à ce qui vient d'être dit en termes d'enquêtes, et quelles sont vos attentes et vos limites.

Je vous présente Cathy APOURCEAU qui est la nouvelle Présidente de la Mission Bassin Minier, Colette DREAN qui représente la DRAC, Jean-Paul KORBAS qui représente Bruay-La-Buissière et Artois Comm, Virginie FOUCAULT, Directrice du Boulon à Vieux Condé, et Frédéric TALAGA, Directeur du service culturel de la Ville de Liévin, responsable des centres sociaux, et qui représente aussi la Ligue de l'Enseignement 62.

Cathy APOURCEAU-POLY, Présidente de la Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais, Présidente de la Commission Lycées, Apprentissage, Schéma Régional des Formations, Conseil Régional Nord-Pas de Calais

Jacques-Yves HENNEBEL

Qu'est-ce qui vous semble prioritaire par rapport à tout ce qu'il y a à faire, notamment avec l'État ?

Cathy APOURCEAU-POLY

Je tiens d'abord à m'excuser car je vais devoir partir d'ici une demi-heure et c'est Catherine BERTRAM, qui est Directrice de la Mission Bassin Minier, qui viendra s'installer à ma place, parce que je suis Présidente de la Commission Apprentissage et nous recevons aujourd'hui les apprentis pour les Euroskills.

Je rappelle que la Mission Bassin Minier coordonne, évidemment avec l'État, et Madame DREAN est ici présente, de la DRAC, la gestion du statut du Patrimoine minier mondial, et que donc nous travaillons en parfaite collaboration.

Il me semble évidemment important pour cette gestion qu'il y ait le plus grand nombre, et je me félicite de cette première initiative de ce matin. D'ailleurs vous me disiez tout à l'heure en aparté « Il faut absolument que l'on puisse garder les post-it », parce qu'il y a de nombreuses questions auxquelles nous n'avons pas pu répondre car on est un peu pris par le temps. On voit que c'est un succès et que les gens, peu à peu, ont besoin d'être acteurs de ce qui se passe dans cette gestion. On le voit bien par rapport à l'assemblée de ce matin où, pour une première; il y a quand même plus de 100 personnes.

Sur la gestion, et notamment sur la médiation, puisque c'est le sujet qui nous est posé ce matin, je pense que la médiation est un des vecteurs les plus importants pour le rapprochement des populations, pour qu'ils s'approprient les choses, parce que je pense qu'effectivement les gens du Bassin minier ne se sont pas encore tout à fait approprié ce nouveau statut que nous avons aujourd'hui puisque nous sommes inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Il faut vraiment travailler à ce que l'on puisse avoir une appropriation par les habitants de ce Bassin minier pour qu'ils ne soient pas que spectateurs mais aussi acteurs, Les habitants ne sont pas tous les mêmes,

ils ne sont pas dans un moule, et je pense qu'il faut les intéresser par rapport à leur vécu et par rapport à leur parcours, il faut tenir compte de cette diversité.

Jacques-Yves HENNEBEL

En particulier vous souligniez vous-même le public des jeunes, ce que renvoie l'enquête c'est un déficit, en tout cas une attente de la part des enseignants, on l'a vu dans la guirlande de post-it, en termes de connaissances, de diffusion, donc qu'est-ce qu'il vous semble important de faire vis-à-vis du public des jeunes, vis-à-vis des enseignants ?

Cathy APOURCEAU-POLY

Je discutais la semaine passée avec Catherine O'MIEL et Marie Patou sur comment intéresser les jeunes, comment faire en sorte de rendre acteurs les jeunes, parce que comme vous tous ici j'ai vu qu'il y avait 18% des enseignants qui avaient abordé avec les jeunes cette inscription au Patrimoine mondial, et je leur expliquais que j'ai moi-même deux enfants qui sont complètement différents, un qui est dans le monde de la culture et l'autre qui est sportif et bien pour chacun d'eux j'essaie de partir de ce qui les intéresse pour les amener sur d'autres sujets. C'est la même chose pour les jeunes du Bassin minier je pense donc que si l'on veut aujourd'hui rendre acteurs les jeunes, il faut partir de leurs préoccupations, de là où ils se trouvent, pour pouvoir les impliquer.

Jacques-Yves HENNEBEL

Merci, Cathy APOURCEAU

Colette DREAN, je vous invite à prendre le relais. Qu'est-ce qui vous semble important pour assurer cette diffusion ? Pour augmenter la qualification ? Ça peut paraître aussi un peu compliqué de respecter, d'être comptable vis-à-vis de l'UNESCO et de bien diffuser les bonnes paroles et le bon sens des choses.

Colette DREAN, Conseillère valorisation du patrimoine et archives, correspondante UNESCO, Direction régionale des affaires culturelles Nord-Pas de Calais

Beaucoup de choses ont été dites mais je pense qu'il faut ré-insister effectivement sur l'idée d'agir avec tous et en partant de chaque situation.

Après, est-ce qu'il faut se mettre des contraintes ? Il y a de multiples manières de mettre en mouvement. L'échelle du curseur est grande. Évidemment c'est sensibiliser sur la valeur universelle exceptionnelle, avec tous les critères et l'exigence qui s'imposent, c'est aussi travailler sur tout le registre des outils, des formations, des journées de sensibilisation, et c'est un cheminement qui va prendre du temps. C'est une acculturation par petits pas et je pense qu'il ne faut pas en avoir peur. On peut faire des erreurs, on a le droit de faire à moitié bien et à moitié mal. Cela rejoint ce que disait Madame APOURCEAU-POLY, c'est-à-dire mettre en œuvre une dynamique en prenant les acteurs là où ils en sont. Peut-être qu'à ce moment-là on sera au milieu du gué ou au quart du gué, on aura peut-être fait des choses avec des approximations, mais on aura mis quelque chose en mouvement et c'est le plus important.

C'est pour ça que je militerais pour inscrire les choses dans la progressivité et ne pas se dire qu'on est sur du court ou moyen terme, on est forcément sur du très long terme. Il ne faut pas chercher à avoir des indicateurs de rentabilité, de

quantification... On n'est pas là-dessus. Si on veut vraiment s'inscrire dans la médiation, c'est dans ce mouvement très lent, mais qui est aussi une vague qui va prendre sa mesure au fil du temps.

C'est aussi l'idée des expérimentations, de laboratoires, où on peut faire des erreurs tout en se garantissant un maximum, c'est-à-dire en se posant, au préalable, toutes les exigences que l'on peut se poser. Après on assume ou on met en œuvre au mieux, ça ne nous garantit pas de certaines erreurs, mais on s'est entouré du cadre d'exigence qu'il faut au départ.

C'est la raison pour laquelle il y a un autre critère qui me semble essentiel, et ça a été rappelé depuis le début ce matin, c'est que nous œuvrons tous pour un bien commun que l'on a tous en charge aujourd'hui. Chaque petite parcelle de ce que l'on fera ne doit pas être vue par rapport à sa propre logique d'association ou de structure culturelle, sociale, économique, sa posture d'élus, d'acteur dans des logiques de développement de territoire, d'aménagement urbain, de développeur de quelque domaine que ce soit, mais c'est toujours poser au-dessus de toutes ces logiques-là, l'enjeu commun d'agir par rapport à la valeur universelle et exceptionnelle de ce territoire et de ce bien Patrimoine mondial.

L'assemblée que nous constituons aujourd'hui est, pour moi, l'acte zéro de la naissance d'une dynamique commune, dans une logique du « tous pour un » qui va obliger à garder l'ouverture maximale à chaque fois. C'est très difficile mais je pense que c'est comme l'apprentissage du bonheur, c'est tout au long de la vie et il faut toujours remettre la tapisserie sur le métier.

Que peut-on ou doit-on faire à l'échelle de la DRAC et de l'institution que je représente ?

Il faut activer évidemment tous les dispositifs qui sont à notre disposition. Pour ce qui concerne la DRAC, et parce que je rejoins vraiment cet enjeu, c'est de travailler avec les jeunes, qui sont la génération qui va porter ce bien très vite et pour le compte de tous bientôt. Travailler sur la prise de conscience de ce qu'est ce bien commun, et donc disposer des clés, des repères de compréhension, de connaissance, c'est-à-dire s'inscrire dans une démarche où on livre et on fait partager un degré de connaissance quel qu'il soit, mais de connaissances justes. C'est est ce qu'a rappelé Marie, que l'on partage vraiment ce socle commun de connaissances de base.

Au-delà de ça, c'est aussi s'inscrire pleinement dans la dimension du sensible et travailler aussi l'appropriation par la créativité et l'imaginaire de chacun. Pour parler concrètement, par rapport à ce que l'on peut engager au niveau de la DRAC par exemple, c'est activer les leviers des résidences artistiques, car les artistes peuvent avoir aussi un rôle très important à jouer dans cette appropriation.

Je m'arrête là pour le moment.

Jacques-Yves HENNEBEL

Merci Colette, on reviendra d'ailleurs sur vos actions en proximité, notamment à Vieux Condé avec Le Boulon

Je laisse la parole à Frédéric TALAGA. Justement, en termes de diffusion, d'éducation populaire, comment s'emparer de cette inscription ? Comment la diffuser ?

Juste avant de vous entendre Frédéric, on va à la rencontre, par la vidéo, de Daniel BOYS qui, depuis le début, œuvre pour cette fameuse inscription. Je vous rappelle que Daniel BOYS est Président de l'Union régionale de la Ligue de l'Enseignement du Nord-Pas de Calais et de la Ligue de l'Enseignement du Pas-de-Calais.

Voilà ce qu'il nous a dit, parce qu'il ne pouvait pas être là ce matin.

Daniel BOYS, Président de l'Union régionale de la Ligue de l'Enseignement du Nord-Pas de Calais et de la Ligue de l'Enseignement du Pas-de-Calais

Bonjour à chacune et chacun d'entre vous.

Dire à l'ensemble des participants combien j'aurais aimé être parmi vous, mais je m'excuse encore de ne pouvoir être présent.

C'est un moment important pour le Bassin minier, pour sa population, que cette inscription au Patrimoine mondial culturel évolutif de l'UNESCO, après tant d'années de lutte, à la fois des élus, du monde économique, des responsables d'associations.

Cette reconnaissance que toute cette activité, qui a été construite par les mineurs pendant plus de 150 ans, soit reconnue enfin au même titre que de grands bâtiments du patrimoine comme les Châteaux de la Loire ou le Château de Versailles. C'est une reconnaissance exceptionnelle, mais qui le mérite bien. Car c'est toute une histoire qui est derrière cette inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Alors, pour que cette inscription soit une nouvelle chance pour le Bassin minier, pour ses populations, il faut mobiliser l'ensemble des acteurs. Certains sont déjà convaincus mais, dans un territoire où les problèmes sociaux sont encore importants, eh bien beaucoup ne saisissent pas l'importance de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

C'est tout le travail qui nous attend. C'est de mobiliser l'ensemble des acteurs. Faire société. C'est la mission de la Ligue de l'Enseignement. Créer et vivre ensemble, former des citoyens.

Eh bien qu'à l'occasion de cette inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO, la Ligue de l'Enseignement, aux côtés de tous les acteurs, mobilise l'ensemble de la population pour faire de cette inscription une nouvelle chance pour le Bassin minier et pour sa population.

Jacques-Yves HENNEBEL

Voilà le message de Daniel BOYS sur l'importance de l'inscription, on en est tous convaincus entre nous, mais maintenant il faut que ça se sache. On est bien dans une journée sur le comment.

Donc Frédéric TALAGA, à l'aide notamment de la Ligue de l'Enseignement, de l'Education Populaire, comment diffuser cette inscription, sa portée, tout en tenant compte que chacun a son quotidien, parfois difficile, avec des enjeux sociaux etc. Donc quel rapport avec mon quotidien, moi qui suis un habitant parmi plusieurs millions ? Comment trouver l'importance et comprendre les choses ?

Frédéric TALAGA, Directeur du service culturel de la Ville de Liévin, responsable des centres sociaux, représentant de la Ligue de l'Enseignement 62

Merci de me laisser la parole. Je vais encore excuser Daniel BOYS, Président de l'Union régionale

Je rappelle que la Ligue de l'Enseignement c'est 92.000 adhérents, c'est plus de 2200 associations affiliées, c'est l'UFO-

LEP, l'USEP, ce sont les amicales, donc en effet, des relais, il y en a.

Pour autant je voulais revenir moi aussi sur ce qui a été dit puisque la problématique qui nous lie aujourd'hui c'est celle de la médiation. La médiation c'est bien une problématique entre guillemets qui va être de faciliter une relation entre des gens d'un territoire, qui pour certains n'en ont peut-être pas grand-chose à faire, au regard des problématiques qui sont les leurs.... Il faut rappeler que 70% de notre population n'a rien à voir avec nous tous qui sommes dans la salle. D'ailleurs on pourrait dire : les habitants, c'est qui ? On est tous habitants mais est-ce qu'il y a des représentants d'associations d'habitants ? Les familles nombreuses, etc., etc. Qui sont ces gens dont on parle ? Il y a vraiment un intérêt à se poser la question de l'habitant en tant que tel, en tant qu'individu, d'être indivisible, pour pouvoir vraiment travailler sur le territoire.

Le médiateur aussi. Qui est ce médiateur ? C'est nous ou ce sont des intervenants des structures, des associations relais ? Ça veut dire aussi avec quelles compétences, quelles formations, quels vécus, quelles histoires, quels supports ? On en a parlé, il y en a, il y en a qui vont être créés, mais comment tout ça va se lier, en direction de quels publics, et suivant quels éléments ? Vous le disiez préalablement, comment en fait se baser sur les préoccupations des gens pour les concerner et faire qu'une participation puisse être envisagée ?

Il y a des préalables également à la participation. Le préalable c'est aussi de reconnaître le fait que des gens n'ont pas envie de participer. « Moi je rentre le soir, je n'ai pas envie de voir certaines choses de mon boulot. Je n'ai pas envie forcément d'aller voir une pièce de théâtre. Ça ne me concerne plus. J'ai envie de passer du temps pour moi et pour ma famille ».

Donc comment on va pouvoir imaginer réinterroger tous ces schémas ? Comment concerner les gens ?

J'avais une phrase, mais qui est un peu notre phrase pour la Ville de Liévin, qui est : « Notre projet culturel se base sur de la proximité culturelle à la proximité des cultures des habitants ».

La proximité culturelle, globalement on en parle, là on a une inscription, on va voir des lieux, des monuments, des sites, des gens qui y ont travaillé, on a des musées, on a parlé du Louvre etc., tout cela va très bien, mais quelle est la proximité culturelle des habitants ? On parle d'acculturation ; non, ils ont une culture. Il n'y a pas d'acculturation. Il n'y a pas de tout ça. C'est une culture sur laquelle, en effet, on a les uns et les autres à travailler et à envisager de travailler avec ce médiateur qui devra donc être un expert, quoi qu'il en soit, si minime soit-il, sur l'objet même qu'est cette inscription, mais aussi sur la connaissance de ces populations. La question de ces populations est à voir.

Il y a des relais sur le territoire, il y a un tas d'actions qui se mènent, ça pose forcément cette question de la participation. Ça pose aussi les questions, on l'a dit, de territoires, de temporalité, parce qu'il faut prendre ce temps-là lorsqu'on veut travailler sur des projets d'habitants, et on doit prendre aussi le temps d'interroger les autres politiques menées sur le territoire, me semble-t-il. Un exemple : dans toutes les villes il y a eu maintenant la refonte des rythmes scolaires, qu'est-ce qui a été mis en place dans le cadre des projets éducatifs de territoires et dans le cadre des temps d'activités périscolaires ? Il y a un outil qui a été créé, tout simple, qu'est-ce qui a été mis en place ? Avons-nous mis des choses en place ?

Ce que je veux dire par là ce n'est pas de relancer sur les uns et les autres ; c'est simplement comment on réinterroge des politiques existantes, et il y en a toute une série.

Dernière petite chose, il y a une semaine j'étais dans un travail sur la santé, eh bien on se posait les mêmes questions. Où sont les habitants ? Comment motiver les habitants ? Comment mobiliser les habitants ? L'objet n'était pas le même mais nous sommes toujours sur les mêmes questions donc il y a forcément, à un moment donné, à faire converger l'ensemble des réflexions.

Jacques-Yves HENNEBEL

Fort de cette approche globale et de ces points de vigilance, qu'avez-vous déjà fait, ou qu'avez-vous envie de faire concrètement, et que voulez-vous que l'on vous apporte ? De quelle façon souhaitez-vous que l'on vous accompagne ? Qu'attendez-vous de l'ensemble des acteurs ? De votre point de vue Ligue de l'Enseignement, mais aussi peut-être de votre point de vue responsable culturel de Liévin.

Frédéric TALAGA

Je ne sais pas trop non plus... Ça serait présomptueux d'ailleurs d'attendre des choses. C'est vraiment de mettre en lien l'ensemble de nos actions.

On parle des jeunes par exemple, ne comparons pas les jeunes de 1945, lors de la mise en œuvre de l'UNESCO et de l'ONU, avec les jeunes d'aujourd'hui. On parlait des moyens de communication, des nouvelles technologies, donc on ne parle pas du même champ. D'ailleurs, encore une fois, on n'en a pas beaucoup. Il faudrait les mettre dans la salle. Puisque la question c'est « En quoi les habitants ? En quoi les jeunes ? », eh bien allons les interroger. C'est peut-être ça que j'attendrais de la journée. Est-ce qu'on a des outils très rapides pour aller les interroger ? Qu'est-ce que eux attendent réellement ? Quels sont leurs besoins par rapport à cette inscription ? Interrogeons véritablement les publics, les habitants.

Jacques-Yves HENNEBEL

Il y a un travail qui a commencé avec l'IUT. Merci, Frédéric.

Virginie FOUCAULT, rappelez-nous ce que vous faites dans votre « boulonnerie ».

Virginie FOUCAULT, Directrice du Boulon, Centre national des arts de la rue, Vieux-Condé

Le Boulon est une ancienne boulonnerie implantée à Vieux-Condé réhabilitée et reconvertie en centre national des arts de la rue. Le projet, principalement tourné vers le secteur des arts de la rue, a fait le choix de l'espace public comme espace de rencontres entre actes artistiques et population. Labellisé Centre National des arts de la rue en 2013, le Boulon fait partie d'un réseau national repéré pour le soutien à la création, à la diffusion et le développement de projets culturels de territoire. Il a aussi depuis son origine, fait de la question sociale et de la question urbaine, un des enjeux majeurs de son travail de développement culturel ; la reconquête même de son lieu de travail illustre le pari de la transformation des friches sur ce territoire.

Jacques-Yves HENNEBEL

Et qui est le berceau de l'histoire minière, avec Fresnes-sur-Escaut à côté !

Virginie FOUCAULT

Guidé par ce territoire, le Boulon cherche à créer des liens étroits entre diffusion, production et relations aux populations. Nous travaillons autour de différentes missions comme la diffusion de spectacles « arts de la rue », à la fois en saison et également dans le cadre de notre festival « Les Turbulentes », festival entièrement dédié à la création en espace public qui a lieu tous les ans autour du premier mai. Le soutien à la création est également une de nos principales missions. L'objectif est d'accueillir au Boulon des artistes en résidence de création qui viennent travailler, fabriquer, répéter leur spectacle, mais aussi d'accompagner des artistes qui viennent créer en puisant dans le territoire leurs sources d'inspiration ou qui proposent des aventures de création partagée avec les habitants. Ce travail qui se fait avec et pour les habitants permet de sortir des logiques trop souvent verticales.

Jacques-Yves HENNEBEL

Qu'est-ce que peuvent apporter ces artistes ?

Virginie FOUCAULT

Ces artistes s'adressent aux habitants et leur proposent de partager des expériences sensibles. Je crois qu'ils peuvent contribuer à rendre ce territoire désirable, et surtout nous aider et nous accompagner à travailler sur les valeurs et les représentations. Je pense que c'est essentiel car j'ai le sentiment qu'il y a tout de même un décalage entre ce label d'excellence - cette valeur suprême, cette image de marque reconnue dans le monde entier qui signifie que notre Bassin minier est d'égale valeur à d'autres régions du monde - cette idée est juste incroyable. - et la représentation et la réalité du territoire.

Ce label, cela veut dire sur le plan idéologique qu'il y a une équivalence des cultures, que notre bassin minier est l'égal des grandes cultures du monde.

Jacques-Yves HENNEBEL

Elle passe, cette idée ?

Virginie FOUCAULT

Je n'en suis pas tout à fait certaine parce qu'il y a quand même encore le poids de toutes les barrières sociales, culturelles, sociologiques, symboliques autour de la mine. Toute l'ambivalence que porte la mine, qui peut être détestée comme elle peut être idéalisée. C'est une activité disparue qui a été longtemps synonyme d'une région en crise, d'un passé dont on a voulu faire abstraction à une époque. Je pense qu'il y a un travail sur la valeur que les habitants accordent à ce patrimoine, un mouvement de reconquête et de réconciliation à faire pour que les habitants puissent devenir eux-mêmes les ambassadeurs de ce territoire.

Je pense cependant qu'un changement d'image est en marche mais qu'il est nécessaire de poursuivre un travail sur les représentations, la fierté, l'estime de soi ; et ce travail peut être accompagné par des artistes qui vont être dans une posture de relation à l'autre, d'écoute, qui vont travailler sur les vécus, les ressentis, les perceptions, susciter de l'échange, du débat, des réactions et travailler ensemble sur l'identité et la réinterroger. Pour moi, l'objectif premier serait que ce label soit porté par tous les habitants de ce territoire, qu'ils en soient les dépositaires. Ce sont eux qui en portent la transmission légitime.

Jacques-Yves HENNEBEL

Quel retour avez-vous des habitants sur ces différents travaux artistiques ?

Virginie FOUCAULT

Nous avons développé plusieurs tentatives et aventures collectives avec des équipes artistiques. Nous avons par exemple travaillé avec une compagnie qui s'appelle « Caracol », qui travaille beaucoup sur le conte et l'oralité, et qui a réalisé un travail de collecte de paroles d'habitants de différentes villes du corridor minier. Ce qu'elle a constaté c'est qu'il y avait vraiment une grande difficulté à se raconter, à se mettre en récit. Les gens ne voyaient pas en quoi ce qu'ils racontaient pouvaient avoir de la valeur. Parce qu'ils n'attribuent pas de prime abord de valeur à leur histoire ... cela ne va pas de soi. À partir de ce travail de rencontres, nous avons édité un jeu de société intergénérationnel « Memory du jour » qui est à la fois un outil de connaissances et aussi un outil de partage de vécus.

Nous menons actuellement un projet baptisé « Portraits de rue » à l'échelle de l'agglomération en lien avec plusieurs communes du corridor minier. Il s'agit de faire des collectes de portraits d'habitants. Le projet ne porte pas sur la thématique à proprement parler de la mine, mais il s'agit de faire une exposition monumentale de portraits d'habitants, à ciel ouvert, tout le long de la ligne de tramway qui relie Valenciennes à Vieux-Condé. Un travail de paroles est également réalisé. Ils s'agit ici de révéler le territoire, de révéler ses habitants et de questionner les habitants sur ce qui les relie entre eux.

Il y a aussi une très belle expérience « Mine d'art en sentier » - je pense qu'elle sera évoquée cette après-midi dans le cadre d'un atelier - qui a été déclinée sur le pays de Condé à l'initiative du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, en complicité avec de nombreux acteurs du territoire et avec l'appui du Boulon. Il s'agissait de créer un sentier artistique - une boucle de 8 kilomètres - ponctué d'œuvres land art réalisées sur place par des artistes internationaux. C'était un projet d'art contemporain et je trouve que c'est un joli défi tant sur le choix de la discipline que sur la volonté de développer le projet dans une dynamique de mobilisation collective. Ce qui a été assez exemplaire dans le déroulement de ce projet à vocation locale, mais aussi régionale et nationale, c'est qu'il a permis de mettre en réseau et en mouvement de nombreux acteurs du territoire, avec un énorme travail de médiation, aussi bien en direction des milieux scolaire, associatif, éducatif, social, en y associant aussi les acteurs du tourisme et les collectivités. Je pense que Agnès Lavergne et Audrey Legendre en témoigneront certainement tout à l'heure.

Sur des projets de ce type, nous avons une capacité à travailler en direction des visiteurs, mais également avec les habitants du territoire. Mais des questions subsistent après cette belle expérience et tout le travail de médiation développé : Comment on pérennise ces projets ? Comment à partir de ces expériences, on en invente d'autres ? Comment aussi on continue à les faire vivre là où elles ont émergé ? Comment on s'appuie sur le travail méthodologique réalisé pour éventuellement transposer ?

Cela pose la question du partage des expériences, de la mise en place de réflexions communes, de la création de plateforme collaborative et cela pose aussi la question des moyens. Car le travail de médiation consiste en une lente germination qui prend du temps, celui de la rencontre. C'est du temps, des moyens humains et financiers, de l'énergie collective... En tout cas, ce label a le mérite d'être un atout de développement,

effectivement, mais il a aussi le mérite de nous resolidariser pour que l'on puisse tous ensemble retrouver un élan collectif.

Jacques-Yves HENNEBEL

C'est une thématique qui revient fortement aujourd'hui. Le faire ensemble.

A vous, Virginie, si je vous dis « valeur universelle et exceptionnelle »...

Virginie FOUCAULT

En tant que passeuse, c'est le désir de faire connaître, de partager, d'expliquer pour se projeter ensemble dans une vision commune d'avenir. Mais en définitive, ce sont les valeurs d'humanisme que l'on a envie de transmettre d'abord et avant tout.

Jacques-Yves HENNEBEL

Merci Virginie.

Je laisse la parole à Jean-Paul KORBAS, ça fait combien de temps que vous êtes à Bruay-La-Buissière ?

Jean-Paul KORBAS, Directeur des affaires culturelles de la ville de Bruay-La-Buissière.

12 ans. C'est un mandat normal pour mener une politique. Avant j'étais à Liévin.

Jacques-Yves HENNEBEL

Quel était votre 1ère priorité quand vous êtes arrivé à Bruay-La-Buissière ?

Jean-Paul KORBAS

Il y en avait quelques-unes. Le maire m'avait demandé 3 ou 4 choses. Il m'avait demandé de créer le service culturel, de faire en sorte que les investissements publics dans le champ culturel soient plus visibles par la population, d'ouvrir un équipement qui s'appelle Le Temple, et de regarder ce qu'on pouvait faire avec la Cité des Electriciens parce qu'il était prévu de la raser. Voilà les 4 missions que j'avais.

Jacques-Yves HENNEBEL

Et qu'est-ce qui vous a semblé important ? Quel était le fil conducteur ?

Jean-Paul KORBAS

Je raconte toujours une anecdote pour expliquer ma démarche. Je m'en excuse auprès de mes amis de l'office du tourisme de Béthune-Bruay et de Samuel parce qu'il doit l'avoir déjà entendu plusieurs fois.

On ouvrait Le Temple normalement en septembre ou en octobre, on ne savait pas bien, je suis arrivé en mars, et je me suis dit : « Tiens, je vais aller voir le syndicat d'initiatives (maintenant c'est l'office du tourisme de l'agglo) et je vais demander ce qui se passe aux journées du patrimoine parce que, si jamais on arrive à faire coïncider les calendriers, Le Temple étant un élément du patrimoine de la ville, c'est un ancien temple baptiste qui a été rénové et transformé en salle de spectacles, on pourra peut-être faire des choses ensemble ». J'y vais donc avec une collègue et je pose la question à la dame qui me dit : « Mon cher monsieur, on ne fait rien à Bruay-la-Buissière pour les journées du patrimoine parce qu'il n'y a rien à voir ». Il n'y a rien à voir !

Là je repense à ce que disait ce matin le monsieur du Val-de-Loire et je me dis qu'il y a quand même un problème. J'avais là en face de moi quelqu'un qui était chargé de promouvoir le patrimoine de la ville, je ne suis pas Bruaysien, je ne suis pas d'ailleurs originaire du Bassin minier, mais je sais quand même qu'à Bruay il y a une piscine art déco, un stade parc, une église du 12ème, les vitraux, les restes du château etc., donc je trouvais quand même bizarre que cette dame me dise qu'il n'y a rien à voir dans sa commune.

A partir de là, on a construit la politique culturelle de la ville. On a adossé toute la politique culturelle de la ville prioritairement autour de l'objectif, central pour nous, de réconcilier la population avec son patrimoine de proximité, et on s'est rendu compte qu'il n'y avait pas que la population qu'il fallait réconcilier avec le patrimoine de proximité. Il y avait aussi les décideurs, il y avait aussi les élus, parce que la piscine de Bruay, elle est magnifique, mais en fait c'était banal dans la ville. Même les décideurs, même les élus, avaient un propos qui banalisait ces éléments de patrimoine.

On a quand même travaillé 12 ans sur axe-là, en posant chaque année des actions avec la population en proximité sur une démarche d'adoption de sites et sur un renfort d'interventions artistiques. C'est-à-dire qu'on a demandé, à chaque fois qu'il y avait des artistes qui intervenaient sur un site, sur les vitraux de l'hôtel de ville, sur la piscine, sur le château..., que soit constitué autour de lui un groupe d'habitants, et que ce groupe d'habitants traduise le travail par quelque chose de matériel et de tangible. On a ainsi un certain nombre de documents qui ont été réalisés par des habitants et qui servent encore aujourd'hui à promouvoir le patrimoine de la ville.

On a fait ce travail sur 12 ans en inscrivant dans le déroulement de notre politique culturelle des interventions artistiques qui valorisent le patrimoine, mais, parce les habitants sont multiples et ne sont pas forcément sensibles au premier abord aux démarches en profondeur de sensibilisation aux questions de patrimoine, il faut aussi créer de l'événementiel. On a créé de l'événementiel parce que l'événementiel ça fait parler, ça montre le patrimoine à la télé, etc., etc.

La première grande idée c'était de faire rencontrer un monument du patrimoine artistique et un élément patrimonial fort de la ville de Bruay : Carolyn Carlson et la piscine de Bruay. Carolyn Carlson a créé un spectacle spécifiquement pour Bruay que l'on a joué pendant trois jours pour les habitants, avec 80 participants de la ville dans le déroulé du spectacle.

Donc, dans ces actions de médiation, non seulement il faut un travail en profondeur, mais je pense qu'il faut aussi accorder une place à l'événementiel. L'événementiel est important.

Jacques-Yves HENNEBEL

C'est une des clés, une des recettes, certainement pas une panacée mais en tout cas... Donc maintenant, si on se projette, comment aller plus loin concrètement ? Comment poursuivre ce travail ?

Jean-Paul KORBAS

Je voudrai terminer en disant deux choses.

D'abord, on n'a pas fini le boulot, on continue, avec aujourd'hui un intérêt au patrimoine naturel, et je pense que là on est aussi en résonance avec la démarche UNESCO. On travaille plus sur la question du patrimoine naturel parce que lorsqu'on est dans une ville où il y a une topographie intéressante (une rivière, du patrimoine naturel), il faut aussi que les habitants se le réapproprient et il faut que cette question d'être bien

dans sa ville soit travaillée. Si on est bien dans sa ville, on sera encore mieux pour parler du label UNESCO.

La deuxième chose c'est une proposition que je voulais faire aujourd'hui. Je suis un peu mandaté au nom d'une structure que je préside qui s'appelle Artoiscope et qui rassemble une quarantaine d'acteurs culturels sur le territoire de l'Artois, jusque Douai, une grande majorité de ces acteurs sont concernés par la question du label, et nous souhaitons avoir une rencontre avec la Mission Bassin Minier, avec sa présidente, sa directrice et son équipe, pour regarder comment, dans le travail qui reste à faire, on peut inscrire des collaborations et de la construction commune.

Catherine BERTRAM

Nous en sommes heureux et allons vous rencontrer très prochainement parce qu'Artoiscope est un outil fabuleux.

J'ai envie de dire qu'une journée comme aujourd'hui, qui sera suivie d'autres rendez-vous (les Rencontres du Patrimoine mondial, les temps techniques etc.), sert de révélateur. Un révélateur du travail parfois de fourmis, parfois décourageant, à la manière de la toile de Pénélope, sans cesse remise sur le métier. Un révélateur, je le répète, d'années d'efforts sur le terrain, avec les actions historiques comme celles menées par le Parc naturel régional, la Chaîne des terrils, les communes, par vous tous, et en particulier par les offices de tourisme qui sont de véritables pionniers dans ce territoire.

Ça permet de donner à connaître les initiatives, petites ou grandes, parce que c'est aussi un vecteur de ressources.

Je crois que l'UNESCO, c'est ça. C'est un révélateur de tout ça.

Par contre, c'est vrai que le facteur temps est important dans notre affaire. Il y a aussi à livrer la bataille du temps. En ce qui nous concerne, nous ne devons lâcher aucun maillon de la chaîne.

Pour qu'il y ait médiation, il faut qu'il y ait des objets et des sites. Or, nous avons un certain nombre de sites en danger qui pourraient être vecteurs de médiation.

Je voudrais souligner combien la veille citoyenne est importante. On disait que chacun détenait une parcelle de cette valeur universelle et exceptionnelle donc y veiller chacun à son niveau, c'est aussi

observer, solliciter la commune, faire remonter les problèmes ou les informations. Le fait d'être en vigilance par rapport à ça, c'est aussi une façon de s'approprier les choses.

Nous travaillons sur un certain nombre de sites pour lesquels il faut encore trouver des crédits (Contrat de plan Etat/Région ; crédits européens FEDER) dans un contexte financier tendu où la ressource publique devient rare, ce qui fait que les associations souffrent en ce moment.

Je ne veux pas gâcher l'ambiance avant le déjeuner et je vais vite rebondir sur autre chose, mais je crois quand même que c'est important.

Je le dis toujours : parfois, il faut faire confiance à son patrimoine. Nos amis du Valenciennois sont présents aujourd'hui et vous êtes certainement quelques-uns à être allés voir la pompe à feu du Sarteau à Fresnes sur Escaut. Il y a 15 ans, c'était une pauvre chose, perdue dans la «brousse»,

soutenue par une structure en fer mise en place par l'EPF (l'Etablissement Public Foncier) pour éviter qu'elle ne s'écroule. Grâce à cette intervention préventive, aux crédits européens, de l'Etat et de la Région, pour conserver et restaurer cette pauvre chose, elle se retrouve dans les trésors

du patrimoine régional, réunis dans l'édition spéciale de la Voix du Nord pour les Journées européennes du Patrimoine de 2014. C'est remarquable, même s'il ne faut pas oublier, il est vrai, comme le disait Virginie Foucault, que ce n'est pas certain que les habitants sachent ce qu'est une pompe à feu.

Nous sommes obligés de lutter pour la sauvegarde et la protection du patrimoine, ce qui n'empêche pas - au contraire - l'évolution et les nouvelles fonctions de ce patrimoine.

Il est vrai que concernant le 9/9bis où loge la Mission Bassin Minier, humble locataire de la communauté d'agglomération Hénin-Carvin, les gens de la cité d'en face y viennent parce qu'il y a de la musique. Au Métaphone sont organisés des concerts, il y a des ateliers pour les gamins.

C'est comme ça qu'on fait entrer la population sur les grands carreaux de fosses. Avant, on n'y allait pas sous peine d'amende. C'était du temps des grands-pères, mais ça a gardé un relent de zone interdite et les gamins ne font pas toujours la démarche d'entrer sur le site. En outre, qu'est-ce qu'il y a à voir dans ce site pour un habitant et un jeune en particulier ? C'est ça la question-clef du changement et du projet culturel et patrimonial du site.

Même chose pour l'accueil du public. Sur le 11/19, il n'y a pas encore de structure d'accueil, ni même de commodités (buvette) pour les promeneurs qui viennent du Louvre ou vont y aller. Il y a encore cette lutte à mener. Les sites doivent s'équiper pour accueillir le public, habitants du bassin, de la région, et bien sûr visiteurs extérieurs.

Donc, tout ceci est révélateur des choses qui se font, de la petite fourmi à la grande chose, mais aussi de tout ce qu'il reste à faire.

Je finirai par un mot : la créativité ! Le bouillon de culture qui se fait au niveau de la destination touristique Louvre-Lens est à ce titre remarquable : ils ont osé dire que le noir de la mine, c'est

chic !

Imaginer des toques noires pour les chefs des restaurants, des produits dérivés, tel un savon noir avec un joli emballage... En caricaturant, la dame bo-bo de Paris qui repart avec son petit savon noir, c'est nous qu'elle transporte là-dedans !

Ils ont aussi montré que pour la brique, c'est pareil, c'est beau, ça rayonne, c'est chaleureux ! Un représentant de la Mission Val de Loire Patrimoine mondial me disait ce matin : « J'ai découvert la brique avec le Parc Scarpe/Escaut, c'est beau ! ».

Donc, la créativité, c'est vital. Et nous avons de bons atouts : ce serait génial si Supinfocom à Valenciennes inventait des jeux vidéo avec la mine comme sujet ou support ! Il faut stimuler le design, stimuler la créativité. C'est par tout ceci que nous créerons de l'intérêt chez les jeunes, et créerons peut-être des emplois, et ça aussi, ça pourra faire rayonner le territoire.

Jacques-Yves HENNEBEL

Merci Catherine. On peut l'applaudir.

On peut prendre quelques minutes peut-être si vous voulez ajouter quelque chose sur ce qu'il vous semble urgent de faire...

Intervention de la salle

J'ai une grosse interrogation sur la notion de liant. Si on fait de la médiation il est impératif de faire du liant parce que le Bassin minier est sur 7 agglos, 2 départements et 1 région, ce qui complexifie un peu les choses. Dans l'imaginaire des gens le Bassin minier c'est Lens-Liévin, donc du coup c'est très difficile d'aller mobiliser des habitants qui n'ont pas été mineurs. Ils intègrent un patrimoine, parce que la population change, et cette identité a tendance à se perdre.

La question c'est donc : est-ce qu'il ne faut pas adapter la médiation en fonction des territoires et est-ce que les agglos ne peuvent pas être porteuses d'une thématique de médiation pour avoir un fil conducteur sur l'ensemble du territoire pour que ce liant se fasse ?

Dernièrement j'étais à Escoutpont, comme je savais que je venais j'ai interpellé un de mes amis qui a 45 ans, je lui ai dit : « Tiens, je vais là », et il m'a dit : « C'est pour quoi faire ? Tu vas à Lens ? ». Vous voyez, ça revient continuellement. La notion de territoire est importante.

Ma 2ème question c'est : est-ce que cette médiation doit se faire sur le territoire du Bassin Minier ou sur notre région ? Je vais faire référence à « Bienvenue chez les Ch'tis », le beffroi de Bergues, peu de gens le connaissent, et aujourd'hui c'est devenu un monument certes anecdotique, mais qui est connu par tous. On peut s'appuyer sur des publicités style les numéros de téléphone (722 22), qui sont souvent répétitifs et qui permettent aux gens de s'approprier des messages.

La territorialisation est quand même assez importante et il est nécessaire à un moment donné d'avoir des moyens qui soient adaptés à ces micro-territoires.

Frédéric TALAGA

Par rapport au territoire, je pense qu'il doit être plus large. Il est mondial déjà, donc il ne faut pas se limiter. Il doit être européen, ne serait-ce que pour ouvrir aux jeunes d'autres perspectives, mais il doit être aussi très localisé. C'est le territoire de vie de l'habitant. Ça veut dire que l'on va devoir faire des grands écarts, avec des gens qui n'ont pas forcément les mêmes casquettes et les mêmes regards, mais ces grands écarts seront obligatoires. D'où la notion de temps qui devra être prise en considération, et la notion de formation.

Prenons un exemple, allons jusqu'au bout des choses, dans les formations de type animation volontaire (BAFA, BFD), mais aussi des formations comme le BP, DE, DES JEPS etc., est-ce qu'il n'y a pas des choses à inventer ? Est-ce qu'il n'y a pas des unités à imaginer ? Dans le cadre aussi de l'interrogation de chacun des projets. On ne va pas réinventer un projet pour remettre sur un autre projet qui fera que de toute façon, pour nos intervenants du territoire, ça sera une charge en plus. J'ai ça à gérer, j'ai ça, et puis maintenant on me remet une couche de Bassin minier UNESCO. Qu'est-ce que je fais avec tout ça ?

Donc c'est véritablement donner du sens, le sens d'un projet sur un territoire, avec des choses simples. On recherche quoi ? Jean-Paul l'a dit : bien vivre sur son territoire, déjà bien vivre dans ma maison avec ma famille, bien vivre aussi avec moi-même, l'estime de soi, donc c'est comment on va essayer de travailler sur ces notions-là pour pouvoir avancer et mobiliser l'ensemble de cette population.

Il me semble qu'il y a des choses qui sont déjà en route et qu'il y a des choses qui sont vraiment à réinterroger d'un point de vue éducatif sur des notions très simples, et de façon très jeune. On sait bien que toutes les actions qui sont menées très jeunes, d'un point de vue scolaire, périscolaire, extra-sco-

laire, ont des retombées en termes d'accompagnement des valeurs que l'on souhaite développer dans notre société.

Ça interroge donc forcément les valeurs actuelles. Je vous rappelle quand même (on ne va pas refaire le point sur les dernières élections européennes) les prévisions des régionales. On est bien dans ce niveau-là. De quelles valeurs parlons-nous, et que l'on soit relativement objectif par rapport à ces choses-là et par rapport au fait d'être sur ces territoires avec des populations qui vivent là et que l'on a besoin sans doute d'accompagner sur un certain nombre de choses.

Jacques-Yves HENNEBEL

Merci Frédéric. Colette, un dernier mot sur cette partie de nos rencontres.

Colette DREAN

Je partage complètement ce qui vient d'être dit. C'est pour cela que je disais qu'aujourd'hui c'est un peu l'acte zéro, l'acte de naissance de quelque chose. Il faut vraiment repartir avec cette idée-là et cette volonté d'agir en fonction de là où on est aujourd'hui et avec les données qui sont les nôtres, c'est-à-dire un méli-mélo, un vrac qui peut parfois être fait de beaucoup plus d'interrogations que de certitudes.

Le résultat, encore une fois ne sera pas demain, ni forcément après-demain, mais la somme de ce que pourra faire chacun permettra petit à petit de faire émerger cette idée que l'on milite tous pour une même ambition et qui fera évoluer, ou en tout cas colorer une plate-forme encore peu précise aujourd'hui.



4. RESTITUTION DES ATELIERS

Catherine O'MIEL

Nous allons donner la parole aux trois rapporteurs d'ateliers, on leur a demandé de faire la synthèse des débats qui ont eu lieu dans chacun des ateliers, ensuite Catherine BERTRAM nous dira quelques mots pour finir la journée, et je pense que ça serait intéressant aussi de laisser la parole à notre dessinateur qui a suivi la matinée et un des ateliers.

4.1 VALEUR UNIVERSELLE ET EXCEPTIONNELLE PAR NATACHA LACROIX

L'atelier 1 portait sur la traduction des termes « valeur universelle et exceptionnelle » et nous avons tous été d'accord sur la définition de ces termes. Il y a peut-être eu quelques échanges ou quelques propos sur des manipulations, sur un dévoiement possible de cette définition, mais globalement on s'est mis d'accord sur ces termes qui avaient été émis ce matin par Marie.

On a travaillé sur différents types de publics. L'angle d'attaque a été les publics. Comment traduire cette valeur universelle et exceptionnelle auprès de différentes catégories de public.

Pour les acteurs économiques qui sont les entreprises du territoire ou des entreprises spécialisées dans certains secteurs, certaines entreprises expertes comme des architectes ou comme des bailleurs sociaux, ou des artistes, ou des artisans d'art, où la clé d'entrée était pour nous l'industrialisation, qui est le critère qui amène à la VUE, et qui peut parler aux entreprises puisque l'industrialisation c'est leur cœur de métier. Ils se situent à un moment de l'industrialisation et ils se situent aussi dans une perspective d'évolution et de mutation économique.

Là, on proposait d'organiser des circuits spécialisés et de proposer le Bassin minier comme territoire, comme potentiel d'accès aux acteurs économiques pour organiser des séminaires, pour mettre en œuvre des plans de formation, pour faire des propositions aux comités d'entreprise, en tout cas des actions tournées vers le territoire et le Bassin, et pas de mots pour traduire valeur universelle et exceptionnelle.

Pour les enseignants, nous avons eu là aussi des idées qui ont été portées par rapport à des outils, par rapport à des actions d'appropriation des enseignants et des élèves, et par extension de leurs parents. On a eu aussi la proposition de création d'outils, de malles pédagogiques, et là encore, pas de mots pour traduire valeur universelle et exceptionnelle. Les mots sont peut-être trop difficiles.

Pour les jeunes et les étudiants, là le groupe était courageux puisqu'il a utilisé des mots, mais ils ont aussi fait des propositions d'actions ou d'expériences sur les sites du Bassin minier, en essayant d'utiliser les sites les plus emblématiques. L'idée c'est de créer sur ces sites des décalages de perception pour permettre aux étudiants et aux jeunes de mieux appréhender et de mieux comprendre ce qui se passe sur ce site-là, et aussi de travailler sur les témoignages dans une perspective toujours de transformation. Dans une perspective positive.

Les mots qui revenaient dans ce groupe étaient « puissance » et « travail ». « Travail » avec peut-être une connotation positive et négative puisque le travail c'est celui de la mine, c'est le travail des mineurs qui a existé pendant longtemps, et c'est le travail qui manque aujourd'hui, donc avec une vraie difficulté à porter ce mot-là en particulier. Peut-être une difficulté moindre à porter le mot « puissance ».

Pour les habitants et usagers, le groupe a souhaité travailler sur le lien social, sur l'accueil, sur la communication, sur la parole à travers des moments clés. Pour les témoins, donc pour les habitants et les ayants-droits, c'est le recueil de la mémoire qui permet de porter la VUE. Pour les usagers ce sont des débats, des explications, c'est ce qui permet de faire comprendre pourquoi un usager d'une cité minière va devoir déménager puisque le processus de rénovation de la cité va l'empêcher de continuer à habiter son logement alors que son voisin, lui, peut continuer à l'habiter. Pour les nouveaux arrivants ce sont des actions de communication (un mot d'accueil, une distribution de malles), et pour les populations en grande difficulté on a parlé de médiation spécifique à travers leurs relais traditionnels associatifs et d'actions. Là aussi, toujours pas de mots.

Pour les touristes, pas de mots non plus. On a vu que l'inscription c'est un label, c'est une caution pour développer le tourisme dans le Bassin minier, mais ça ne porte pas clairement ou ça n'explique pas clairement ce qu'est la VUE. Le groupe a proposé de travailler sur une segmentation des publics touristiques, soit par centre d'intérêt, soit par origine géographique (on sait que l'on ne va pas toucher de la même façon un public qui vient de l'étranger, les Japonais en particulier, ou d'autres), et de proposer des actions de territoire.

Le groupe s'est retrouvé autour d'une conclusion quasi unanime sur « pas de mots et une VUE par l'exemple ». Nous souhaitons une prochaine rencontre à ce sujet pour illustrer par l'exemple la VUE.



4.2 OUTILS DE MÉDIATION PAR CATHERINE BERTRAM

L'atelier 2 portait sur les outils de médiation, mais évidemment il y aura des échos profonds entre nos trois ateliers.

L'atelier s'est déroulé en 4 temps :

- › D'abord un état des lieux, même critique, de l'existant
- › Une énumération des outils existants
- › Les outils à créer
- › Le comment et la méthode pour créer ceux-ci

On s'est interrogé sur l'ambivalence du sentiment de fierté. Certains ont dit : « Ce que l'on recueille, c'est que les gens se sentent fiers de cette inscription au Patrimoine mondial, mais il n'y a pas de demande derrière. Ils sont simplement fiers », ce qui est à la fois peu et beaucoup. C'est déjà bien d'être fier, mais il faut en faire quelque chose.

C'était cumulé avec un phénomène observé de méconnaissance, relative ou absolue, de ce qu'est le bassin minier, le patrimoine minier, l'habitat, que ce soit pour des gens qui n'ont jamais connu la mine ou vu une cité minière en activité, ou pour les nouveaux habitants qui viennent habiter dans le parc minier mais qui n'ont pas les clés pour décrypter leur quartier ou leur ville.



Il n'est pas connu aussi parce que parfois il est invisible. Il faut le révéler. Il y a une méconnaissance de la ressource archivistique par exemple, et donc pas assez de valorisation. Notamment pour les archives de la ville de Lens. On avait un grand absent qui était le Centre Historique Minier de Lewarde qui aurait pu nous dire plein de choses sur la valorisation des archives, mais en tout cas c'est un chantier en soi.

De ce fait, bien des bénévoles, ou même des enseignants, se retrouvent parfois un peu seuls et sont obligés d'inventer leurs propres mots, leurs propres supports, pour monter un projet avec leurs élèves, ce qui a fait rebondir un interlocuteur de l'Education Nationale en disant : « Mince, il y a des outils

qui existent mais les professeurs ne les connaissent pas forcément ». Il y a aussi un travail de ce côté-là.

Une double difficulté c'est la diversité des publics, mais je n'en parlerai pas puisque ça a été bien évoqué par Natacha. Par exemple, une exposition Patrimoine mondial parle peut-être à des adultes avertis, mais est-ce que pour des ados, de voir des panneaux magnifiques Patrimoine mondial, ça leurs parle, ou est-ce qu'il faut inventer d'autres supports ou les investir différemment ? Il y a aussi la diversité des échelles, c'est-à-dire le fait de passer de l'échelle internationale, en passant par l'échelle nationale, à l'échelle de proximité locale. L'exposition territorialisée qu'a faite Lens-Liévin à partir de l'exposition générique est une solution pour rapprocher le Patrimoine mondial de sa proximité.

Les outils existants, c'était à l'image de la variété de notre atelier. Un représentant du Parc aurait été là, il aurait parlé des outils du Parc, donc ce n'était pas exhaustif, mais il y a quand même des outils et des lieux qui ont été recensés :

- › Des lieux nationaux comme l'Association des Biens Français inscrits à l'UNESCO qui est un véritable lieu, notre collègue de la Mission Val de Loire est un de nos partenaires, des ateliers de formation se mettent en place et il y a vraiment un élément très important de coopération qui se fait à ce niveau-là.
- › Évidemment au niveau de la région, avec le soutien de l'initiative Bassin minier Patrimoine mondial que porte la Mission Bassin Minier
- › Des outils de type Université Populaire, Mineurs du Monde qui tient des ateliers à l'université Jean Perrin, ou la fresque audiovisuelle de l'INA qui est un outil à faire connaître
- › Des outils ou des projets de l'Education Nationale, avec le rôle de l'Art, les parcours d'éducation artistique et culturelle qui sont un outil à relever
- › Les initiatives de Pays d'Art et d'Histoire qui parlent à tous les publics en matière de sensibilisation au patrimoine
- › Tous les efforts faits par les offices de tourisme du territoire par rapport aux visites guidées, aux visites pédagogiques, avec notamment une initiative de Journée du Patrimoine pour le public scolaire qui nous a paru très intéressante, avec des fiches sur les terrils etc.
- › Les initiatives locales de balades contées qui sont multiples et à différentes échelles ; il faudra bien les recenser et en faire état.

En matière d'outils à développer ou à créer :

- › Les mallette pédagogiques dont le contenu doit être co-construit absolument : est-ce que c'est une boussole pour visiter un site, du matériel vidéo, et que des outils ludiques soient aussi intégrés, des jeux, puisque les enfants sont des passeurs par rapport à leurs parents
- › Un annuaire de personnes ressources à mettre en face des outils adaptés pour permettre de se rapprocher des bonnes personnes pour monter un projet
- › La mise en ligne des archives ou l'exploitation des archives a été évoquée. Marie PATOU a dit qu'il existait un programme de l'UNESCO qui s'occupait d'un registre des archives qui s'appelle Mémoire du Monde. Par ailleurs note futur site internet Patrimoine Mondial comprendra un onglet Médiation qui fera état de ces ressources, mais il faudra l'alimenter.
- › Beaucoup d'idées au niveau de la formation, formation de relais locaux, d'ambassadeurs, ne pas oublier qu'il y a aussi les acteurs du social comme les CCAS et l'Insertion qui

doivent être mis dans le coup, et ça va jusqu'à des formations de lecteurs, de conteurs, de toute la chaîne d'acteurs. L'idée c'est d'avoir une sorte de vade-mecum de l'essentiel, y compris pour les personnels d'accueil qui sont l'interface avec les visiteurs. Pas seulement les touristes mais également beaucoup de visiteurs locaux, donc qu'est-ce qu'on peut leur mettre à disposition dans ce kit de formation ?

Il est réel que vraiment il faut aller à la base. C'est l'outil de transmission, de compréhension. Qu'est-ce que c'est que la valeur universelle et exceptionnelle ? Qu'est-ce que c'est que le label ? C'est revenir vraiment aux fondamentaux. Notre collègue de Val de Loire disait que 10 ans après ils redisent toujours la même chose, tels Pénélope, mais il faut quand même faire passer et je crois qu'il y a des outils de base à créer, en insistant sur l'aspect ludique, adaptés aux âges, où le parti pris graphique, le relais artistique, soit utilisé.



Évidemment, l'événementiel est important. L'idée qu'un festival comme « Le Bassin minier fête le Patrimoine mondial » serait une amorce de festival récurrent, c'est très important, ça pourrait être aussi des Journées du Patrimoine spécifiques Bassin minier, ça serait intéressant pour créer une offre dans ce foisonnement lors des Journées du Patrimoine, et aussi des idées très innovantes comme un guide e-mobile à télécharger sans connexion avec un coût modique (300 euros HT), ou une application. Il existe une application « Val de Loire en Train » où on découvre le patrimoine en train au fur et à mesure du trajet, et Marie faisait état également d'une appli Mobi-Guide qui a été lauréate de l'appel à projets du Ministère de la Culture et qui va pouvoir développer un produit sur le Bassin minier en voiture. C'est donc à suivre de près et à voir comment on l'alimente.

Enfin, le comment et la méthode, et je dirais que c'est presque le plus important.

Il n'y a pas d'outils miracles qui répondent à tout et il n'y a pas non plus un émetteur d'outils unique. Ce n'est pas la Mission Bassin Minier, avec ses petits bras musclés, qui va pondre les outils miracles de façon descendante et inonder le territoire pour répondre à toutes les attentes. C'est littéralement bien sûr impossible.

Les malettes pédagogiques c'est un outil intéressant, mais il a été relevé qu'il y a beaucoup de malettes pédagogiques qui calent des meubles ou qui font beau dans les rayonnages mais dont on se sert pas. C'est donc la construction du message ou du contenu qui a été mise en exergue, comment on le construit et avec qui, en ciblant des messages très utiles qui sont à utiliser dans ce matériau.

C'est aussi construire des outils avec la population, donc sur une approche ascendante. Comment un ado qui voit une exposition la reçoit, comment il fabrique un peu sa propre exposition, comment il rétro-agit sur le contenu ? Ça c'est important.

On voulait souligner aussi le travail remarquable de construction, très lourd, ça ne peut pas être applicable partout, qui a été fait avec Vieux-Condé et qui va se passer sur la ligne du tram, qui est la carte de géographie subjective. C'est Virginie FOUCAULT, au Boulon, qui la produit, là on ne peut pas la faire passer, mais je vous invite à voir cet outil. C'est transgénérationnel puisque tout le monde a été impliqué, des enfants aux personnes âgées des maisons de retraite, ça joue sur les perceptions, sur les représentations, ça bouscule les effets frontière de l'espace, c'est à l'échelle d'une ville ou de la ligne du tramway, c'est un exercice absolument fantastique et c'est un outil de partage je crois assez remarquable. Même si ce n'est pas un outil miracle non plus, c'est à souligner.

Enfin, c'est vraiment le maillage d'acteurs qui compte, que ce soit le réseau des théâtres amateurs, des médiathèques, la fédération des offices de tourisme, et le tissu associatif qui est très important pour démultiplier l'action, et les outils à construire ce sont aussi ceux qui changent le regard pour que les gens puissent les attraper par l'émotion pour leur donner envie d'aller plus loin, de découvrir.

Une idée intéressante, mais aussi très questionnante, c'est celle de la labellisation. Est-ce qu'on labellise des événements, des produits, des choses qui soient Patrimoine mondial ? On a beaucoup interrogé cette notion dans l'atelier, on a dit qu'un label pour un label ne servait à rien, la marque Patrimoine mondial existe, on réfléchit avec des acteurs des offices de tourisme et d'un cercle d'acteurs que l'on va réunir sur l'usage de marque, labelliser un événement culturel ce n'est pas forcément une mauvaise idée, mais qu'est-ce que ça apporte ? Est-ce qu'on construit une programmation des événements, des produits ? En tout cas c'est un élément qui a été questionné au niveau de la méthode.



4.3 FORMES DE SENSIBILISATION ET MÉDIATION PAR YANN CUSSEY

L'atelier 3 portait sur les formes de sensibilisation et de médiation, avec un nombre important de participants. C'est un point à noter.

On a eu le récit d'un certain nombre d'expériences.

» La visite crépusculaire chahutée, proposée par l'office du tourisme de Valenciennes au niveau du chevalement de la fosse du Temple, qui pose un peu la question des initiatives qui à un moment se heurtent à certains principes de réalité. C'est une initiative qui était tournée vers le grand public, public touristique, et qui s'est heurtée à une réaction de jeunes du quartier, avec des aspects positifs et négatifs. David rappelait qu'il y avait quand même un certain nombre de jeunes qui avaient été captés et qui n'avaient pas été complètement étanches à l'initiative, mais malgré tout la question reste posée d'une visite qui a été troublée par ce qui s'est passé ce soir-là. Ça pose la question de la co-construction avec les habitants, de la préparation, et ça pose derrière la question : « est-ce que c'est le rôle d'un OT ? ». Effectivement, ça renvoyait plutôt à l'idée de structurer un maillage d'acteurs par rapport à ce type d'initiative. J'y reviendrai tout à l'heure.

» Cœur d'Ostrevent a fait un retour sur une expérience de résidence artistique avec des photographes, des groupes d'adolescents et des gens d'anciens comités historiques, donc un projet avec des échanges, mais parfois aussi des limites d'incommunicabilité, de jeunes qui traînent les pieds et d'anciens qui monopolisent la parole, d'où les craintes des élus locaux. « On ne peut pas travailler avec les jeunes ». J'ai bien noté les bâches ignifugées qui ont plutôt bien résisté. Donc là encore une expérience qui est intéressante parce qu'elle ne pose pas seulement les aspects positifs, mais bien la réalité du contexte d'intervention que peuvent rencontrer les médiateurs sur ce territoire.

» Le projet Mine d'Art en Sentier est un projet beaucoup plus important, plus structuré, avec des effets extrêmement positifs, mais qui s'est lui aussi heurté à un certain nombre de difficultés, et d'une certaine façon ça pose une autre question, c'est en tout cas ce que j'ai retenu, celle de la pérennité des actions. Quand on a réussi à mobiliser autant, à partager autant, qu'on a généré des attentes, comment on travaille l'après ? Ça pose une vraie question de constance et ça rejoint des choses qui ont été évoquées ce matin sur la question des moyens et du fonctionnement, c'est-à-dire qu'au-delà des coups de projecteur, au-delà des grandes opérations, c'est un travail qui doit se faire sur la durée, de manière presque quotidienne et suivie.

» Le Louvre-Lens est également intervenu pour évoquer les actions qui sont mises en œuvre à destination des publics, la médiatrice est revenue sur la philosophie de base du Louvre-Lens avec des grands principes d'accessibilité, d'aller au devant des habitants, avec toutes les démarches qui ont été entreprises, et la prise en compte (puisque la question a été soulevée : pourquoi le Louvre-Lens intervient ?) de ce lien avec un territoire, avec un environnement, au sein d'un secteur totalement marqué par l'empreinte minière et largement concerné par le périmètre UNESCO. Donc des actions mises en place par le musée, mais également des actions mises en place avec des partenaires, comme le dossier pédagogique sur lequel il y a eu des interventions de la Mission, d'Euralens, de Pays d'Art et d'Histoire.

Ce qui ressort c'est qu'il y a à la fois une grande richesse d'expériences, beaucoup d'énergie, qu'il y a déjà des acteurs qui sont dans la co-construction, qui travaillent en transversalité, qui travaillent avec les habitants, c'est effectivement un point important, et ce qui est aussi ressorti c'est la capacité de projection, c'est-à-dire ne pas être simplement tourné sur le passé mais prendre en compte le présent et l'avenir dans les propositions et les réflexions. Ça croise là encore Le Louvre-Lens, puisqu'une personne a évoqué une expérience d'un voyage sur place pour visiter Le Louvre et ensuite monter au terroir du 11/19, et la notion de récit, de trajectoire, est aussi extrêmement importante en matière d'appropriation, en matière de perception sensible, en matière de partage, et dans ce que ça génère en termes de changement de regard par rapport à tout ce qui tourne autour de cette inscription au Patrimoine mondial.

Donc une grande richesse d'expériences, beaucoup d'énergie, une volonté de passer à l'action, c'est aussi une phrase qui est revenue dans les interventions, et ce que j'ai noté aussi c'est l'idée d'oser, de passer les frilosités. Parfois ce sont les frilosités d'élus, parfois ça peut être des premières réactions d'hostilité des habitants, de certains types de publics, et ça rejoint un peu ce qui a été évoqué ce matin sur l'idée d'oser expérimenter, d'assumer le fait de se tromper et d'essayer d'avancer de manière progressive.



Par rapport à tout ce qui a été dit, j'ai noté deux points de vigilance :

» Le risque d'épuisement des énergies. Je pense qu'une expérience comme celle que vous avez vécue, on peut en prendre une, deux, trois, mais à un moment on risque de se fatiguer un peu. Ça alerte sur la capacité de travail en partenariat, sur la responsabilité de chacun dans son domaine d'intervention, et effectivement sur la notion de maillage et d'échange.

» L'autre point de vigilance que j'ai noté, par rapport à certains échanges parfois un peu vifs, mais ça fait partie du jeu, c'est de rappeler que de s'opposer entre travailleurs du champ social et culturel déconnectés comme ça arrive parfois, on a les paysagistes contre les architectes, ce genre de chose c'est du classique, c'est vu et revu.... Je reviendrais à ce qui a été dit ce matin, c'est-à-dire que la notion de tous pour un est importante, la notion de valeurs véhiculées par l'UNESCO qu'il faut savoir dépasser pour

avancer, c'est également quelque chose d'important, mais il me semble, au regard du contexte social et économique qui a été évoqué dans plusieurs interventions, que c'est un luxe qu'on ne peut pas se payer d'une certaine façon.

Voilà, c'est un résumé rapide de ce que j'ai retenu de l'atelier n°3.

Dessinateur ? son nom?

Moi j'étais surtout là pour dessiner donc je serai rapide.

J'interviens beaucoup en entreprises comme dessinateur, je viens plutôt de ce monde-là, un monde où il y a des objectifs très court terme, avec des indicateurs hyper fixés et où on a tendance à évacuer toute complexité qui empêcherait d'atteindre ces objectifs très calibrés, et ce qui me touche beaucoup dans ce que j'ai entendu aujourd'hui c'est à quel point vous travaillez sur du subtil, du long terme. Vous osez dire que ça va être lent. Moi je suis rarement dans des contextes où on ose dire ça et je me dis : « Heureusement qu'il y a des gens qui prennent en charge des sujets de fond ». Donc bravo, j'étais très heureux de vous entendre aujourd'hui et de travailler sur tout ça. Bonne suite.

Catherine BERTRAM

D'abord je voulais remercier la faculté Jean Perrin de nous accueillir dans ce beau lieu symbolique.

Je voudrais remercier aussi toute l'équipe de la Mission Bassin Minier, Catherine O'MIEL que vous connaissez, Vincent FROGER, Marie PATOU, Cristina,, Virginie et Malory, parce que c'est toute cette petite équipe qui a monté cette journée et c'est beaucoup de travail. Je voudrais qu'on les applaudisse.

On est très conscient, avec nos moyens qui ne sont pas extensibles, que l'on fait naître des attentes avec ce type de journée, donc nous allons y répondre très sérieusement.

Évidemment il y aura une synthèse de la journée, avec une amorce d'annuaire de personnes ressources qui va être mis en annexe et qui sera à la disposition de tout le monde. Je crois que c'est le minimum que l'on puisse faire.

Évidemment, les rencontres Bassin minier Patrimoine mondial, je pense que la médiation sera un des points et un nouveau rendez-vous pour vous, ce qui aura permis une respiration pour pouvoir dire où on a avancé, et d'ici là on aura je pense les premières amorces de notre site internet Patrimoine mondial avec l'onglet Médiation qui sera un élément concret d'avancée.

Je remercie bien sûr également la DRAC parce que sans elle ce genre de temps de médiation ne serait pas possible pour nous, Mission Bassin Minier, donc merci à Colette DREAN que l'on applaudit aussi.

Je vous remercie beaucoup. Merci d'être venus.



Quels outils pertinents et mutualisés
mettre en place pour toucher les différents publics ?

COMMENT

travailler la signalétique pour les visiteurs ?

ÇÀ SERT À QUOI ?

COMMENT LES HABITANTS
PEUVENT-ILS NOUS AIDER DANS LE CADRE
DES DÉMARCHES DE MÉDIATION ?

QUELLE COHÉRENCE
À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE ?

Comment les différents acteurs
du territoire (éco, sociaux, culturel, etc...) ?
donnent-ils un sens et portent l'inscription •

Comment intégrer la connaissance préalable
indispensable au changement de regard ?

QUI ?
sont les médiateurs du Patrimoine mondial du Bassin minier •



Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais

Carreau de Fosse du 9-9bis

Rue du Tordoir - BP 16

F 62590 OIGNIES

Tél. +33 (0)3 21 08 72 72

www.missionbassinminier.org

